



PÔLE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION

**1 justice
1 accès**
RESEARCH AND INFORMATION HUB

Rapport

Analyse démographique des professionnels du droit anglophones au Québec

AUTOMNE 2026

Étude réalisée par DPM Research pour le Pôle de recherche et d'information
Une justice, un accès (1J1A).

Mise en page et révision linguistique : Etienne Lehoux-Jobin, assistant de recherche

Table des matières

INTRODUCTION	8
VARIABLES LINGUISTIQUES	9
POTENTIEL LINGUISTIQUE	11
LES PROFESSIONNELS DU DROIT SELON LE CODE CNP	12
TENDANCES GÉNÉRALES	13
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (2021)	14
JUGES	15
Caractéristiques démographiques des juges anglophones	16
Répartition géographique des juges	16
Potentiel linguistique des juges	17
AVOCATS ET NOTAIRES AU QUÉBEC	18
Caractéristiques démographiques des avocats et des notaires anglophones	19
Répartition géographique des avocats et des notaires	19
Potentiel linguistique des avocats et des notaires	20
OFFICIERS DE JUSTICE ET JUGES DE PAIX	21
Caractéristiques démographiques des officiers de justice et des juges de paix anglophones	22
Répartition géographique des officiers de justice et des juges de paix	22
Potentiel linguistique des officiers de justice et des juges de paix	23
COMMIS DES SERVICES JUDICIAIRES	24
Caractéristiques démographiques des commis des services judiciaires anglophones	25
Répartition géographique des commis des services judiciaires	25
Potentiel linguistique des commis des services judiciaires	26
STÉNOGRAPHES JUDICIAIRES, TRANSCRIPTEURS MÉDICAUX ET PERSONNEL ASSIMILÉ	27
Caractéristiques démographiques des sténographes judiciaires et des transpositeurs médicaux	28
Répartition géographique des sténographes judiciaires et des transpositeurs médicaux	29
Potentiel linguistique des sténographes judiciaires et des transpositeurs médicaux	30
SHÉRIFS ET HUISSIERS DE JUSTICE	31
Caractéristiques démographiques des shérifs et huissiers de justice anglophones	32
Répartition géographique des shérifs et des huissiers de justice	32
Potentiel linguistique des shérifs et des huissiers de justice	33
TECHNICIENS JURIDIQUES ET PERSONNEL ASSIMILÉ	34
Caractéristiques démographiques des techniciens juridiques et du personnel assimilé	35
Répartition géographique des techniciens juridiques et du personnel assimilé	36
Potentiel linguistique des techniciens juridiques et du personnel assimilé	36
ADJOINTS ADMINISTRATIFS JURIDIQUES	38
Caractéristiques démographiques des adjoints administratifs juridiques anglophones	39
Répartition géographique des adjoints administratifs juridiques	39
Potentiel linguistique des adjoints administratifs juridiques	40
OFFICIERS DE DIRECTION DES SERVICES DE POLICE	41
Caractéristiques démographiques des officiers de direction des services de police anglophones	42
Répartition géographique des officiers de direction des services de police	42
Potentiel linguistique des officiers de direction des services de police	43
POLICIERS	44
Caractéristiques démographiques des policiers anglophones	45
Répartition géographique des policiers	45

Potentiel linguistique des policiers _____	46
AGENTS DE SERVICES CORRECTIONNELS _____	47
Caractéristiques démographiques des agents de services correctionnels anglophones _____	48
Répartition géographique des agents de services correctionnels _____	48
Potentiel linguistique des agents de services correctionnels _____	49
AGENTS DE PROBATION ET DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE ET PERSONNEL ASSIMILÉ _____	50
Caractéristiques démographiques des agents de probation et de libération conditionnelle anglophones _____	51
Répartition géographique des agents de probation et de libération conditionnelle _____	52
Potentiel linguistique des agents de probation et de libération conditionnelle _____	52
AGENTS D'APPLICATION DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES AGENTS DE RÉGLEMENTATION _____	54
Caractéristiques démographiques des agents d'application de règlements anglophones _____	55
Répartition géographique des agents d'application de règlements _____	55
Potentiel linguistique des agents d'application de règlements _____	56
RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX CONSTATS _____	57

Liste des tableaux

Tableau 1 : Tendances générales	13
Tableau 2 : Répartition géographique (2021)	14
Tableau 3 : Répartition géographique des juges	17
Tableau 4 : Répartition géographique des avocats et des notaires	20
Tableau 5 : Répartition géographique des officiers de justice et des juges de paix	23
Tableau 6 : Répartition géographique des commis des services judiciaires	26
Tableau 7 : Répartition géographique des sténographes judiciaires et des transcripteurs médicaux	29
Tableau 8 : Répartition géographique des shérifs et des huissiers de justice	33
Tableau 9 : Répartition géographique des techniciens juridiques et du personnel assimilé	36
Tableau 10 : Répartition géographique des adjoints administratifs juridiques	40
Tableau 11 : Répartition géographique des officiers de direction des services de police	43
Tableau 12 : Répartition géographique des policiers	46
Tableau 13 : Répartition géographique des agents de services correctionnels	49
Tableau 14 : Répartition géographique des agents de probation et de libération conditionnelle	52
Tableau 15 : Répartition géographique des agents d'application de règlements	56

Liste des figures

Figure 1 : Les juges au Québec	15
Figure 2 : Portrait des juges anglophones (selon la CLO) au Québec.....	15
Figure 3 : Caractéristiques démographiques des juges anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	16
Figure 4 : Genre et âge des juges anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	16
Figure 5 : Potentiel linguistique des juges au Québec	17
Figure 6 : Avocats et notaires au Québec	18
Figure 7 : Portrait des avocats et des notaires anglophones (selon la CLO) au Québec	18
Figure 8 : Caractéristiques démographiques des avocats et des notaires anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	19
Figure 9 : Genre et âge des avocats et des notaires anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	19
Figure 10 : Potentiel linguistique des avocats et des notaires au Québec	20
Figure 11 : Officiers de justice et juges de paix au Québec	21
Figure 12 : Portrait des officiers de justice et des juges de paix anglophones (selon la CLO) au Québec	21
Figure 13 : Caractéristiques démographiques des officiers de justice et des juges de paix anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	22
Figure 14 : Genre et âge des officiers de justice et des juges de paix anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021.....	22
Figure 15 : Potentiel linguistique des officiers de justice et des juges de paix au Québec.....	23
Figure 16 : Commis des services judiciaires au Québec	24
Figure 17 : Portrait des commis des services judiciaires anglophones (selon la CLO) au Québec	24
Figure 18 : Caractéristiques démographiques des commis des services judiciaires anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	25
Figure 19 : Genre et âge des commis des services judiciaires anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	25
Figure 20 : Potentiel linguistique des commis des services judiciaires au Québec	26
Figure 21 : Sténographes judiciaires et transcripteurs médicaux au Québec.....	27
Figure 22 : Portrait des sténographes judiciaires et des transcripteurs médicaux anglophones (selon la CLO) au Québec	28
Figure 23 : Caractéristiques démographiques des sténographes judiciaires et des transcripteurs médicaux anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021.....	28
Figure 24 : Genre et âge des sténographes judiciaires et des transcripteurs médicaux anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	29
Figure 25 : Potentiel linguistique des sténographes judiciaires et des transcripteurs médicaux au Québec.....	30
Figure 26 : Shérifs et huissiers de justice au Québec	31

Figure 27 : Portrait des shérifs et des huissiers de justice anglophones (selon la CLO) au Québec	31
Figure 28 : Caractéristiques démographiques des shérifs et des huissiers de justice anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	32
Figure 29 : Genre et âge des shérifs et des huissiers de justice anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	32
Figure 30 : Potentiel linguistique des shérifs et des huissiers de justice au Québec.....	33
Figure 31 : Techniciens juridiques et personnel assimilé au Québec	34
Figure 32 : Portrait des techniciens juridiques anglophones (selon la CLO) au Québec.....	35
Figure 33 : Caractéristiques démographiques des techniciens juridiques anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	35
Figure 34 : Genre et âge des techniciens juridiques anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	35
Figure 35 : Potentiel linguistique des techniciens juridiques et du personnel assimilé au Québec	37
Figure 36 : Adjointes administratifs juridiques au Québec	38
Figure 37 : Portrait des adjointes administratifs juridiques anglophones (selon la CLO) au Québec	38
Figure 38 : Caractéristiques démographiques des adjointes administratifs juridiques anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	39
Figure 39 : Genre et âge des adjointes administratifs juridiques anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	39
Figure 40 : Potentiel linguistique des adjointes administratifs juridiques au Québec	40
Figure 41 : Officiers de direction des services de police au Québec	41
Figure 42 : Portrait des officiers de direction des services de police anglophones (selon la CLO) au Québec.....	41
Figure 43 : Caractéristiques démographiques des officiers de direction des services de police anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	42
Figure 44 : Genre et âge des officiers de direction des services de police anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	42
Figure 45 : Potentiel linguistique des officiers de direction des services de police au Québec	43
Figure 46 : Policiers au Québec	44
Figure 47 : Portrait des policiers anglophones (selon la CLO) au Québec.....	44
Figure 48 : Caractéristiques démographiques des policiers anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	45
Figure 49 : Genre et âge des policiers anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	45
Figure 50 : Potentiel linguistique des policiers au Québec	46
Figure 51 : Agents de services correctionnels au Québec	47
Figure 52 : Portrait des agents de services correctionnels anglophones (selon la CLO) au Québec	47
Figure 53 : Caractéristiques démographiques des agents de services correctionnels anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	48

Figure 54 : Genre et âge des agents de services correctionnels anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	48
Figure 55 : Potentiel linguistique des agents de services correctionnels au Québec	49
Figure 56 : Agents de probation et de libération conditionnelle au Québec	50
Figure 57 : Portrait des agents de probation et de libération conditionnelle anglophones (selon la CLO) au Québec	51
Figure 58 : Caractéristiques démographiques des agents de probation et de libération conditionnelle anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	51
Figure 59 : Genre et âge des agents de probation et de libération conditionnelle anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	51
Figure 60 : Potentiel linguistique des agents de probation et de libération conditionnelle au Québec	53
Figure 61 : Agents d'application de règlements au Québec	54
Figure 62 : Portrait des agents d'application de règlements anglophones (selon la CLO) au Québec	54
Figure 63 : Caractéristiques démographiques des agents d'application de règlements anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	55
Figure 64 : Genre et âge des agents d'application de règlements anglophones (selon la CLO) au Québec en 2021	55
Figure 65 : Potentiel linguistique des agents d'application de règlements au Québec	56

Introduction

Le Pôle de recherche et d'information Une justice, un accès (1J1A) de l'Université McGill a mandaté DPM Research pour établir un profil démographique et linguistique des professionnels du secteur de la justice au Québec. Cette étude utilise la même méthodologie que celle appliquée dans des analyses précédentes menées notamment pour l'Association des collèges et des universités de la francophonie canadienne (ACUFC) sur les professionnels du droit francophones hors Québec¹.

Pour chaque profession juridique, le rapport présente :

- Le nombre total de professionnels au Québec, toutes catégories linguistiques confondues.
- Le nombre de professionnels anglophones, déterminé selon leur connaissance des langues officielles. Cela inclut les personnes qui ne parlent que l'anglais et celles qui parlent à la fois l'anglais et le français.
- Le nombre de professionnels anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail.

Cette étude se concentre principalement sur l'analyse des données du Recensement de 2021, complétées par celles du Recensement de 2016 afin d'identifier des tendances lorsque cela est possible.

L'analyse repose sur des données personnalisées obtenues de Statistique Canada pour les Recensements de 2016 et de 2021. Treize professions liées à la justice, telles que définies dans la *Classification nationale des professions* (CNP) de 2016, ont été incluses.

Traditionnellement, la situation d'emploi au Canada est déclarée en fonction de la semaine de référence du recensement. Nous avons utilisé cette approche pour les données de 2016; ainsi, la population de référence est constituée des personnes qui occupaient l'une des professions ciblées au cours de la première semaine de mai 2016. Étant donné que le Recensement de 2021 a été mené en mai 2021, alors que la pandémie perturbait toujours le secteur de l'emploi pour de nombreuses professions, nous avons adopté une population de référence différente. Pour les données de 2021, la population de référence comprend les personnes âgées de 15 ans et plus qui ont travaillé au moins une fois entre le 1^{er} janvier 2020 et le 11 mai 2021.

¹ Voir DPM Research (2025). *Analyse démographique des professionnel·les de la justice dans les communautés francophones en situation minoritaire*. Réseau national de formation en justice et Association des collèges et universités de la francophonie canadienne. <https://www.rnfj.ca/wp-content/uploads/2025/07/Analyse-d%C3%A9mographique-Justice-2021-version-d%C3%A9finitive.pdf>.

Nous tenons d'ailleurs à remercier le Réseau national de formation en justice (RNFJ) de nous avoir permis de nous appuyer sur l'étude de 2025 pour mener la présente étude.

Variables linguistiques

Deux variables principales sont utilisées dans ce profil linguistique.

Connaissance des langues officielles (CLO) : Les anglophones sont déterminés en fonction de leur CLO, laquelle reflète la capacité d'une personne à avoir une conversation en anglais uniquement, en français uniquement, en anglais et en français, ou dans aucune de ces deux langues². Dans cette étude, les professionnels anglophones sont ceux qui parlent uniquement l'anglais et ceux qui parlent à la fois l'anglais et le français. La CLO peut être considérée comme un indicateur de la capacité potentielle d'un individu à travailler dans un environnement bilingue ou anglophone. Cependant, étant donné que la CLO est autodéclarée et donc qu'elle repose sur une auto-évaluation des compétences linguistiques et de la capacité à soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des langues officielles, elle ne reflète pas le niveau de maîtrise requis dans un contexte professionnel, notamment en matière de connaissance de la terminologie spécialisée ou de compétences rédactionnelles.

Utilisation de l'anglais au travail : Pour calculer le nombre de personnes utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail, nous avons combiné deux variables du recensement : les *langues utilisées le plus souvent au travail* et les *autres langues utilisées au travail*³. En 2021, Statistique Canada a extrait ces deux variables du Recensement comme suit : « Les personnes utilisant une langue régulièrement comprennent toutes celles ayant déclaré utiliser cette langue régulièrement, même si elles ne l'utilisaient pas le plus souvent. L'utilisation le plus souvent d'une langue réfère à l'ensemble des personnes ayant déclaré utiliser cette langue le plus souvent. L'utilisation à égalité de langues réfère aux personnes ayant déclaré utiliser plus d'une langue le plus souvent »⁴.

Pour calculer le nombre de personnes qui utilisent l'anglais *au moins régulièrement au travail*, les deux variables ont été analysées afin de sélectionner les personnes qui :

- Utilisent exclusivement l'anglais (aucune autre langue n'est utilisée régulièrement).
- Utilisent principalement l'anglais (mais une autre langue est également utilisée régulièrement).
- Utilisent l'anglais aussi souvent qu'une autre langue.
- Utilisent l'anglais régulièrement comme deuxième langue (même si une autre langue est utilisée plus fréquemment).

² Dans le Recensement de 2021, on a recueilli ces informations à la question 8 : « Cette personne connaît-elle assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation? ». Les répondants devaient cocher l'une des réponses suivantes : Français seulement; Anglais seulement; Français et anglais; Ni français ni anglais.

³ Dans le Recensement de 2021, on a recueilli ces informations à la question 50. Dans la partie a), on demande aux répondants : « Dans cet emploi, quelle(s) langue(s) cette personne utilisait-elle régulièrement? ». Les répondants avaient le choix entre les réponses suivantes : Français; Anglais; Autre(s) langue(s) — précisez. Lorsque la réponse à la question 50 a) mentionne plus d'une langue, on pose aux répondants la question de la partie b) : « Parmi ces langues, laquelle cette personne utilisait-elle le plus souvent dans cet emploi? ». On demande aux répondants d'indiquer plusieurs langues si celles-ci étaient utilisées aussi souvent l'une que l'autre au travail. Les choix de réponse sont : Français; Anglais; Autre langue — précisez.

⁴ Statistique Canada (2022). *Parlant de travail : les langues de travail à travers le Canada*.

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-x/2021010/98-200-x2021010-fra.pdf>, p. 13.

Dans cette étude, nous avons observé que, dans toutes les professions analysées, le pourcentage de personnes utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail était plus faible en 2021 qu'en 2016. Fait à noter, on constate le même phénomène pour le français hors Québec dans toutes les professions analysées (à l'exception des agents d'application des règlements, chez qui l'on observe une augmentation du pourcentage de personnes employant le français au moins régulièrement au travail)⁵. Cette tendance plutôt surprenante s'explique probablement, en grande partie, par des raisons méthodologiques.

En effet, avant 2021, les personnes interrogées indiquaient d'abord leur principale langue de travail. Elles étaient ensuite invitées à réfléchir aux autres langues qu'elles utilisaient régulièrement. Cette structure a peut-être incité des personnes à mentionner une langue secondaire comme l'anglais. En 2021, on demandait d'abord aux répondants d'énumérer toutes les langues utilisées régulièrement au travail. Certains répondants ont peut-être interprété cette question comme ne concernant que leur langue de travail principale ou habituelle, même si, dans certains cas, ils utilisaient l'anglais régulièrement. En conséquence, il est possible que davantage de personnes aient déclaré seulement une langue, ce qui pourrait avoir diminué la présence de l'anglais comme langue utilisée régulièrement dans certaines professions.

Mentionnons que ce phénomène a été relevé par l'équipe de recherche de 1J1A et par l'expert externe mandaté par 1J1A qui a relu le présent rapport⁶.

Avant le Recensement de 2021, on demandait aux travailleurs:

- Quelle langue ils utilisaient le plus souvent au travail
- Quelles autres langues ils utilisaient régulièrement au travail

Dans le Recensement de 2021, on a demandé aux travailleurs:

- Quelles langues ils utilisaient régulièrement au travail
- S'ils indiquaient plus d'une langue, laquelle ils utilisaient le plus souvent

Ce changement a pu influencer les réponses...

- Certaines études suggèrent qu'après ce changement, davantage de travailleurs ont déclaré n'utiliser qu'une seule langue au travail, ce qui a peut-être affaibli la déclaration de langues secondaires utilisées régulièrement.

Implications pour cette étude...

- Dans plusieurs professions, l'anglais a été moins fréquemment déclaré en 2021 comme langue utilisée régulièrement au travail. Cela peut refléter un changement réel, un effet du questionnaire, ou les deux.

⁵ Voir la note 1, p. 8 (DPM Research, 2025).

⁶ Nous tenons d'ailleurs à souligner la contribution du professeur François Vaillancourt à la présente étude. Le contenu et les conclusions du rapport demeurent toutefois sous la responsabilité de DPM Research.

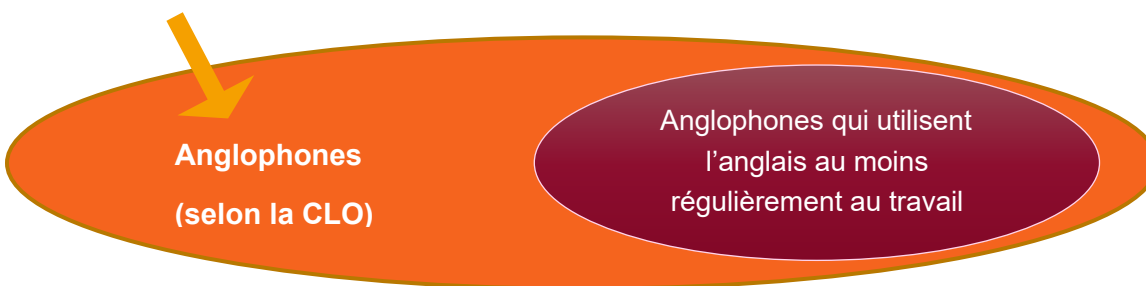
Potentiel linguistique

Définition : Le potentiel linguistique représente la part de la main-d'œuvre susceptible de travailler en anglais, c'est-à-dire les personnes capables de soutenir une conversation en anglais, mais qui n'utilisent pas l'anglais au moins régulièrement au travail. Cet indicateur reflète le potentiel inexploité au sein de la main-d'œuvre pour accroître l'offre de services en anglais. Par exemple, un potentiel linguistique de 100 % indique qu'aucun des professionnels capables d'avoir une conversation en anglais n'utilise cette langue au moins régulièrement au travail. Ces personnes ont donc le potentiel de contribuer à l'accroissement de l'offre de services en anglais.

Formule du potentiel linguistique :

$$\left[1 - \left(\frac{\text{Nombre d'anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail}}{\text{Nombre d'anglophones (selon la CLO)}} \right) \right] \times 100$$

Potentiel linguistique :



Limites de cet indicateur : Dans de nombreuses professions juridiques, une excellente maîtrise de l'anglais est essentielle, en particulier dans les situations où la sécurité ou la liberté d'une personne est en jeu. L'indicateur du potentiel linguistique est calculé à partir de la connaissance des langues officielles (CLO), une variable fondée sur une auto-évaluation des compétences linguistiques qui mesure la capacité à soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des langues officielles. La CLO ne permet pas de déterminer si une personne possède le niveau de maîtrise linguistique ou le vocabulaire spécialisé nécessaires pour fournir des services dans le secteur juridique. Par conséquent, l'indicateur du potentiel linguistique peut surestimer la capacité d'une personne à fournir le niveau de service requis dans le secteur de la justice.

Les professionnels du droit selon le code CNP

Le présent rapport présente les caractéristiques démographiques des professions suivantes :

- 4111 – Juges
- 4112 – Avocats et notaires du Québec
- 1227 – Juges de paix et officiers de justice
- 1416 – Commis des services judiciaires
- 1251 – Sténographes judiciaires, transcripteurs médicaux et personnel assimilé
- 4421 – Shérifs et huissiers de justice
- 4211 – Techniciens juridiques et personnel assimilé
- 1242 – Adjoints administratifs juridiques
- 4423 – Agents d’application de règlements municipaux et autres agents de réglementation
- 0431 – Officiers de direction des services de police
- 4311 – Policiers (sauf cadres supérieurs)
- 4422 – Agents de services correctionnels
- 4155 – Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé

Limites de la catégorisation de la CNP : Le regroupement de professions ayant des fonctions distinctes sous un même code CNP, ainsi que la grande variété d’intitulés de poste qu’il peut comporter, peut créer une certaine ambiguïté. Par exemple, le code CNP 1251 regroupe des professionnels du secteur de la santé (p. ex. les transcripteurs médicaux) de même que du secteur de la justice. Étant donné que plusieurs intitulés de poste ou responsabilités, ainsi que plusieurs secteurs, sont parfois regroupés dans une seule catégorie, la capacité à déterminer avec précision les besoins en main-d’œuvre d’un secteur donné peut être limitée.

Note méthodologique : Le fait que Statistique Canada arrondit aléatoirement les données à des multiples de cinq pour des raisons de confidentialité peut faire en sorte que certains tableaux affichent des valeurs nulles dans les catégories où moins de cinq professionnels sont représentés. En raison de ces arrondissements, certains tableaux peuvent contenir des incohérences mineures ou des totaux qui diffèrent légèrement des chiffres attendus.

Tendances générales

Le nombre total de professionnels du droit au Québec a légèrement augmenté entre 2016 et 2021, et ce, d'environ 300 professionnels. Le nombre de professionnels anglophones selon la CLO a connu une croissance plus forte au cours de la même période, passant d'environ 50 000 en 2016 à 51 660 en 2021.

Malgré un nombre plus important de professionnels du droit anglophones dans la province, le nombre de ceux qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail a diminué, passant d'environ 34 360 en 2016 à 28 700 en 2021. En conséquence, la proportion de professionnels du droit anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail a diminué, passant de 68,7 % en 2016 à 55,6 % en 2021.

TABLEAU 1 : TENDANCES GÉNÉRALES

	2016	2021
Nombre total de professionnels du droit	66 235	66 530
Nombre de professionnels du droit anglophones au Québec (selon la CLO)	50 025	51 660
Proportion des professionnels du droit anglophones	75,5 %	77,6 %
Nombre de professionnels du droit anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail	34 360	28 700
Proportion des professionnels du droit anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail	68,7 %	55,6 %

Répartition géographique (2021)

Les professionnels du droit anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail sont plus fortement concentrés à Montréal et à Gatineau que l'ensemble des professionnels du droit anglophones. Plus précisément, 71,5 % d'entre eux résident à Montréal, contre 62,3 % de l'ensemble des professionnels du droit anglophones. Une tendance similaire s'observe à Gatineau, où 9,2 % des professionnels anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail résident, contre 6,6 % de l'ensemble des professionnels du droit anglophones.

La proportion de professionnels du droit anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail varie également d'une région à l'autre de la province : 77,0 % à Gatineau, 63,8 % à Montréal et 34,4 % dans le reste du Québec.

TABEAU 2 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (2021)

Région	Professionnels du droit (total)		Professionnels du droit anglophones (selon la CLO)		Professionnels du droit anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement		Proportion des professionnels anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement
	Nombre (A)	%	Nombre (B)	%	Nombre (C)	%	(D = C/B)
Québec (entier)	66 530	100 %	51 660	100 %	28 700	100 %	55,6 %
Montréal	37 295	56,1 %	32 170	62,3 %	20 515	71,5 %	63,8 %
Gatineau	3 660	5,5 %	3 420	6,6 %	2 635	9,2 %	77,0 %
Québec (reste)	25 565	38,4 %	16 045	31,1 %	5 515	19,2 %	34,4 %

Juges

Ce groupe comprend les professionnels qui entendent les causes en matière civile ou criminelle et rendent la justice devant les tribunaux. Ils président les tribunaux fédéraux et provinciaux. Il s'agit notamment des juges en chef, des juges de cour de comté, des juges de cour de district, des juges de cour supérieure et des juges des cours d'appel provinciales.

Le nombre total de juges a diminué, passant de 1 160 en 2016 à 1 080 en 2021. Le nombre de juges anglophones (selon la CLO) a également baissé, passant de 1 025 en 2016 à 965 en 2021. Malgré cette baisse, la proportion de juges anglophones a légèrement augmenté, passant de 88,4 % à 89,4 % au cours de la même période. Cependant, la proportion de juges anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement sur leur lieu de travail est passée de 69,8 % en 2016 à 61,1 % en 2021.

FIGURE 1 : LES JUGES AU QUÉBEC

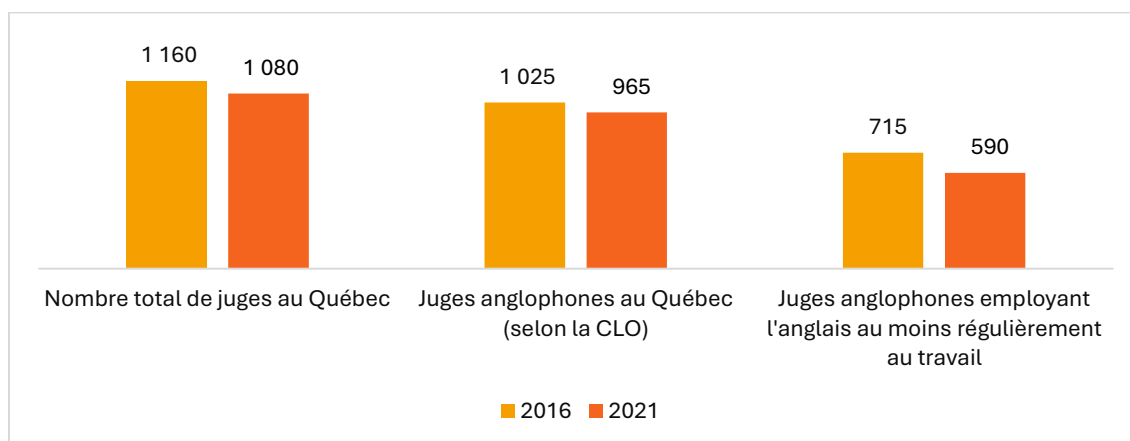
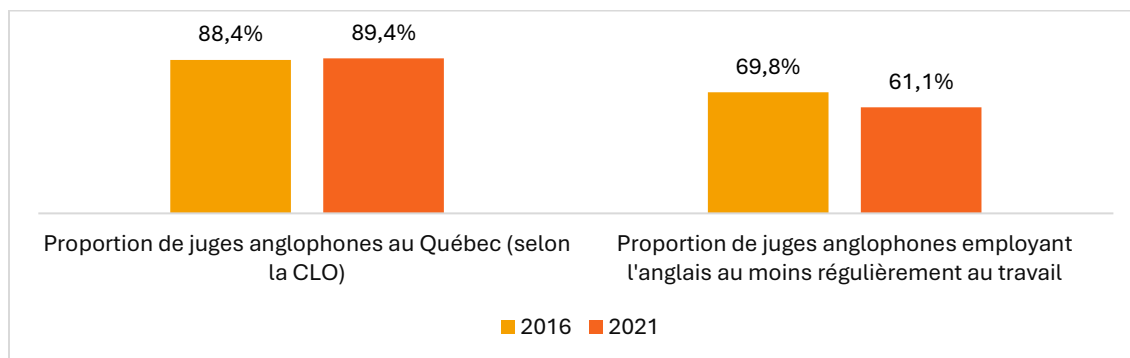


FIGURE 2 : PORTRAIT DES JUGES ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC



Caractéristiques démographiques des juges anglophones

En 2021, 51,8 % des juges anglophones, selon la CLO, étaient des femmes, 4,1 % étaient des immigrants, 1,6 % s'identifiaient comme Autochtones et 2,1 % s'identifiaient comme membres d'une communauté racisée ou d'un groupe de minorité visible.

Les femmes sont surreprésentées dans la tranche d'âge des 45 à 54 ans. Les juges anglophones de genre masculin sont répartis de manière plus homogène entre les tranches d'âge, bien qu'il y ait davantage de jeunes juges de genre masculin que de jeunes juges de genre féminin.

FIGURE 3 : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES JUGES ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021

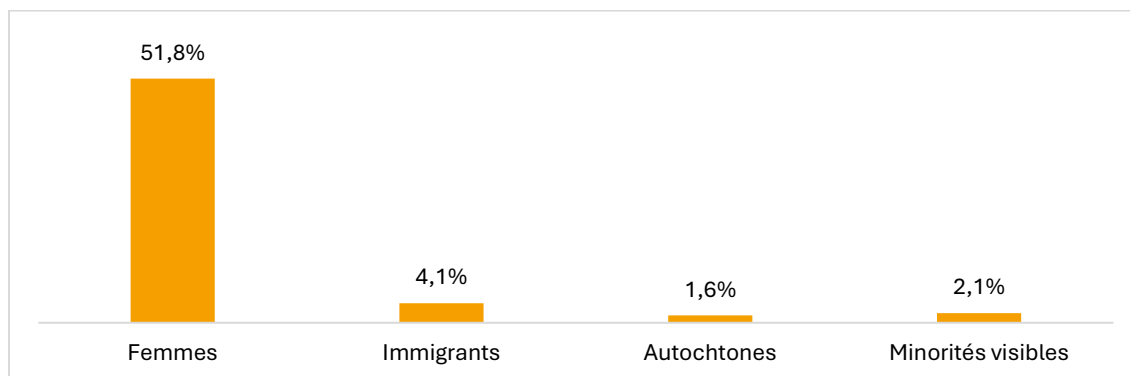
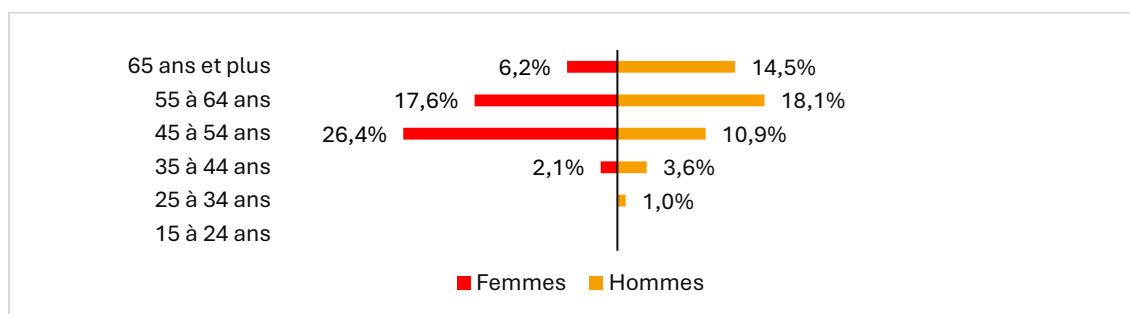


FIGURE 4 : GENRE ET ÂGE DES JUGES ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021



Répartition géographique des juges

Les juges anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail sont plus concentrés à Montréal et à Gatineau que l'ensemble des juges anglophones. En 2021, 77,1 % des juges anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail résidaient à Montréal, contre 66,3 % de l'ensemble des juges anglophones qui se trouvaient dans cette ville. De même, 5,9 % des juges qui utilisent l'anglais régulièrement au travail résidaient à Gatineau, contre 4,1 % des juges anglophones qui résidaient dans cette ville.

La proportion de juges anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail varie également selon les régions : 87,5 % à Gatineau, 71,1 % à Montréal et 36,8 % dans le reste du Québec.

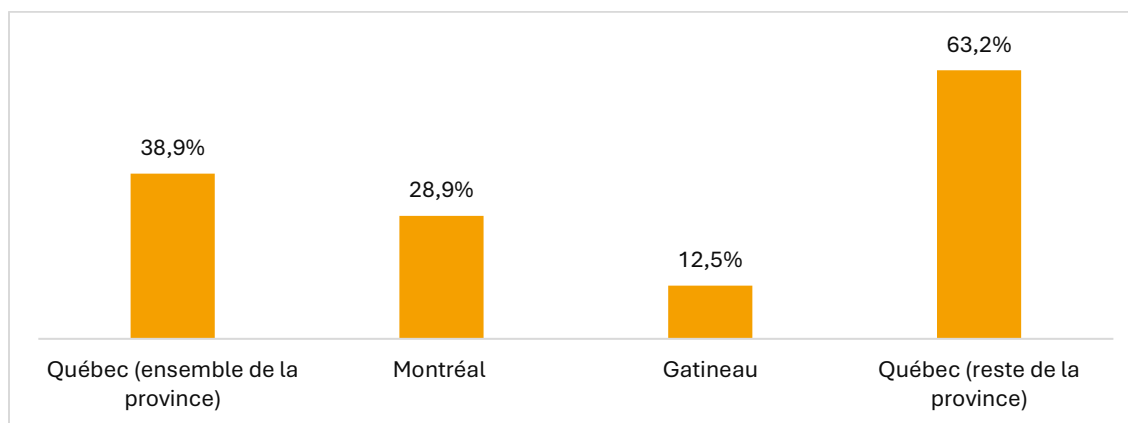
TABEAU 3 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES JUGES

Région	Juges (total)		Juges anglophones (selon la CLO)		Juges anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement		Proportion des juges anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement
	Nombre (A)	%	Nombre (B)	%	Nombre (C)	%	(D = C/B)
Québec (entier)	1 080	100 %	965	100 %	590	100 %	61,1 %
Montréal	670	62,0 %	640	66,3 %	455	77,1 %	71,1 %
Gatineau	50	4,6 %	40	4,1 %	35	5,9 %	87,5 %
Québec (reste)	360	33,3 %	285	29,5 %	105	17,8 %	36,8 %

Potentiel linguistique des juges

En 2021, le potentiel linguistique des juges anglophones au Québec était de 38,9 %. Cela signifie que cette proportion de juges anglophones n'utilise pas l'anglais au moins régulièrement au travail, même s'ils en auraient peut-être la capacité. Le potentiel linguistique des juges anglophones est de 63,2 % dans les régions autres que Montréal et Gatineau.

FIGURE 5 : POTENTIEL LINGUISTIQUE DES JUGES AU QUÉBEC



Avocats et notaires au Québec

Ce groupe de la CNP comprend les avocats, les notaires ainsi que les stagiaires en droit. Les avocats et les notaires donnent à leurs clients des conseils juridiques, représentent leurs clients devant les comités d'administration et rédigent des documents juridiques tels que des contrats et des testaments. Les avocats plaident également des causes, représentent leurs clients et intentent des poursuites devant les tribunaux. Les avocats travaillent dans des cabinets d'avocats ainsi que dans les bureaux du procureur et au service de différentes entreprises, alors que les notaires travaillent dans des études de notaires. Les avocats et les notaires peuvent aussi travailler au sein des administrations fédérale, provinciales et municipales, ou être des travailleurs autonomes.

Le nombre total d'avocats et de notaires au Québec est passé de 22 405 en 2016 à 23 460 en 2021. De même, le nombre d'avocats et de notaires anglophones (selon la CLO) a augmenté au cours de la même période. De plus, la part des avocats et des notaires anglophones a également augmenté, passant de 88,4 % en 2016 à 89,7 % en 2021. Cependant, la proportion d'avocats et de notaires du Québec anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement sur leur lieu de travail a diminué, passant de 71,0 % en 2016 à 61,0 % en 2021.

FIGURE 6 : AVOCATS ET NOTAIRES AU QUÉBEC

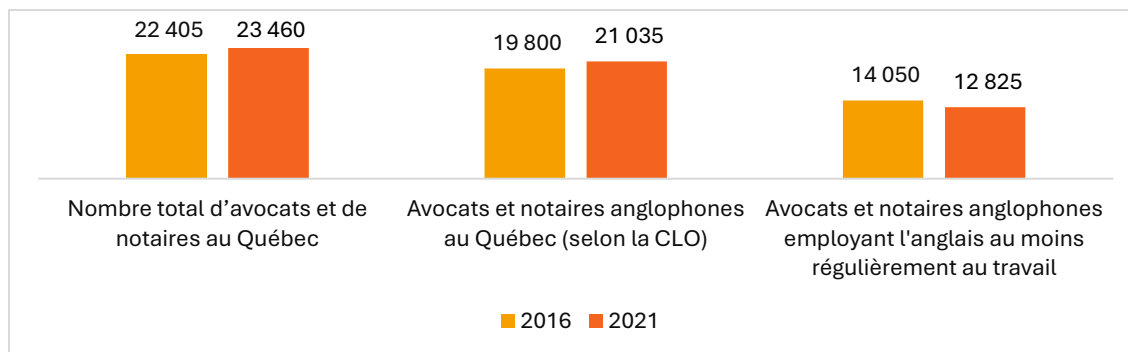
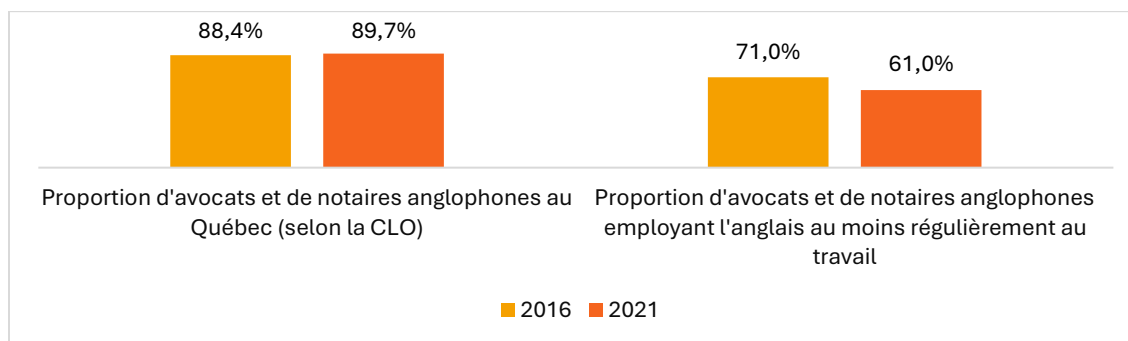


FIGURE 7 : PORTRAIT DES AVOCATS ET DES NOTAIRES ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC



Caractéristiques démographiques des avocats et des notaires anglophones

En 2021, 54,7 % des avocats et notaires anglophones étaient des femmes, 12,2 % étaient des immigrants, 0,9 % s'identifiaient comme Autochtones et 9,8 % appartenaient à une communauté racisée ou à un groupe de minorité visible.

Les femmes sont surreprésentées dans les tranches d'âge de 15 à 24 ans, de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans. Si les tendances actuelles se maintiennent, les femmes pourraient dominer encore davantage cette profession à l'avenir.

FIGURE 8 : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES AVOCATS ET DES NOTAIRES ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021

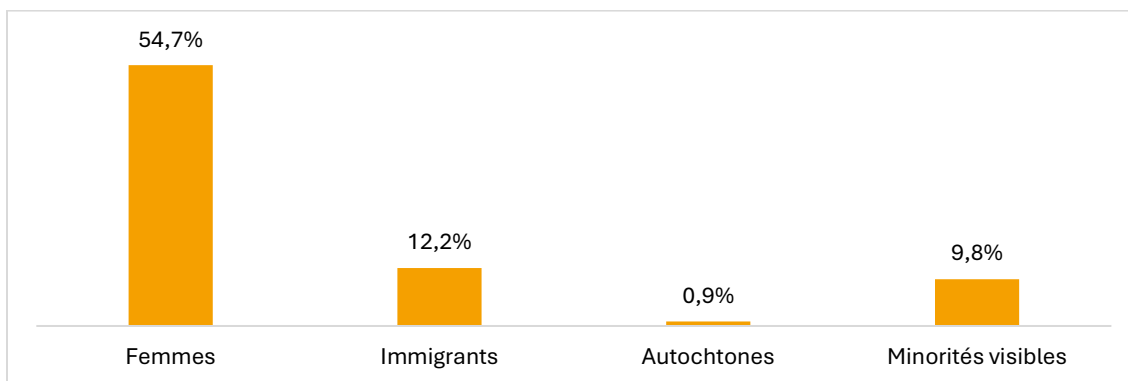
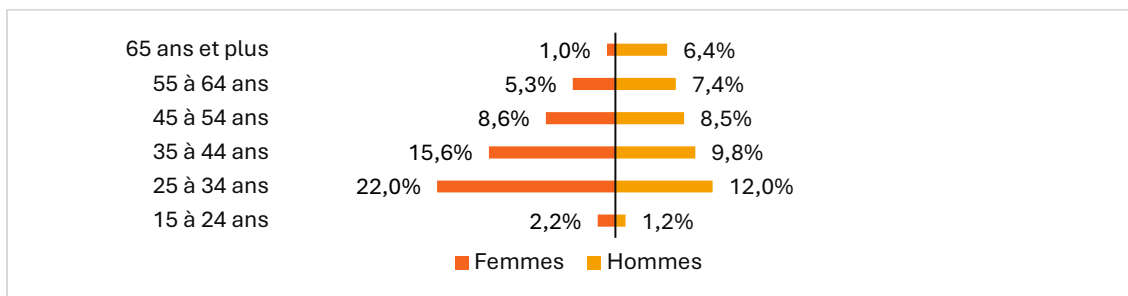


FIGURE 9 : GENRE ET ÂGE DES AVOCATS ET DES NOTAIRES ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021



Répartition géographique des avocats et des notaires

Les avocats et les notaires anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail sont plus concentrés à Montréal et à Gatineau que l'ensemble des avocats et des notaires anglophones. En 2021, Montréal comptait 77,3 % des avocats et des notaires anglophones utilisant l'anglais au travail, alors qu'elle représentait 66,9 % de la main-d'œuvre anglophone dans ces professions. Une concentration similaire est observée à Gatineau, qui comptait 8,1 % des avocats et notaires utilisant régulièrement l'anglais au travail, contre 5,9 % de l'ensemble des avocats et des notaires anglophones.

La proportion d'avocats et de notaires anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail varie également d'une région à l'autre : 83,9 % à Gatineau, 70,5 % à Montréal et 32,4 % dans le reste du Québec.

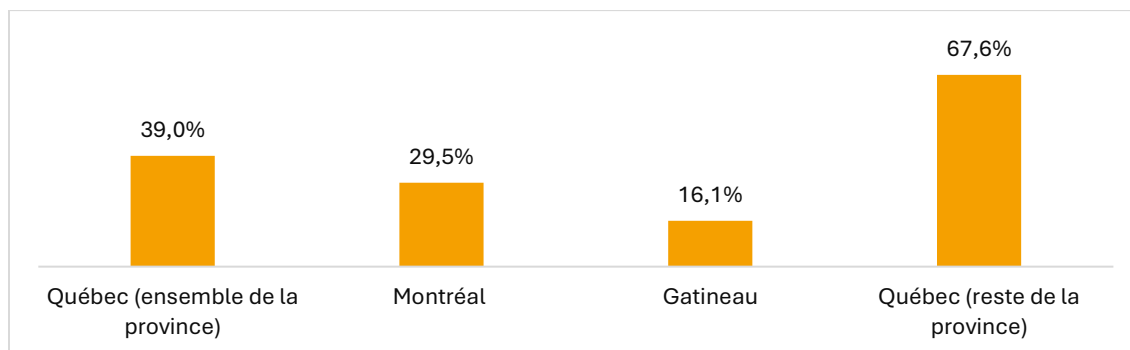
TABEAU 4 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES AVOCATS ET DES NOTAIRES

Région	Avocats et notaires (total)		Avocats et notaires anglophones (selon la CLO)		Avocats et notaires anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement		Proportion des avocats et notaires anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement
	Nombre (A)	%	Nombre (B)	%	Nombre (C)	%	(D = C/B)
Québec (entier)	23 460	100 %	21 035	100 %	12 825	100 %	61,0 %
Montréal	14 850	63,3 %	14 080	66,9 %	9 920	77,3 %	70,5 %
Gatineau	1 270	5,4 %	1 240	5,9 %	1 040	8,1 %	83,9 %
Québec (reste)	7 340	31,3 %	5 705	27,1 %	1 850	14,4 %	32,4 %

Potentiel linguistique des avocats et des notaires

En 2021, le potentiel linguistique des avocats et des notaires anglophones au Québec était de 39,0 %, ce qui veut dire que cette proportion d'avocats et de notaires anglophones n'utilisent pas l'anglais au moins régulièrement au travail, mais qu'ils pourraient avoir la capacité de le faire. Le potentiel linguistique est beaucoup plus élevé (67,6 %) dans le reste du Québec, une fois Montréal et Gatineau exclues.

FIGURE 10 : POTENTIEL LINGUISTIQUE DES AVOCATS ET DES NOTAIRES AU QUÉBEC



Officiers de justice et juges de paix

Ce code CNP regroupe deux professions distinctes : les officiers de justice et les juges de paix. Les officiers de justice coordonnent les tâches administratives et les formalités des tribunaux fédéraux, provinciaux et territoriaux, telles que fixer les dates des procès et surveiller les dossiers de la cour. Les juges de paix assermentent les témoins, délivrent des assignations, des citations à comparaître et des mandats d'arrêt, et accomplissent d'autres tâches reliées à la cour, telles que présider les audiences de cautionnement. Ils travaillent dans les tribunaux fédéraux, provinciaux et territoriaux.

Le nombre total d'officiers de justice et de juges de paix au Québec s'est accru, passant de 1 245 en 2016 à 1 610 en 2021. Le nombre d'officiers de justice et de juges de paix anglophones (selon la CLO) a également augmenté, passant de 870 en 2016 à 1 090 en 2021. Cependant, la part des officiers de justice et des juges de paix anglophones a diminué, passant de 69,9 % en 2016 à 67,7 % en 2021. De même, la proportion d'officiers de justice et de juges de paix anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail a diminué, passant de 60,9 % en 2016 à 50,0 % en 2021.

FIGURE 11 : OFFICIERS DE JUSTICE ET JUGES DE PAIX AU QUÉBEC

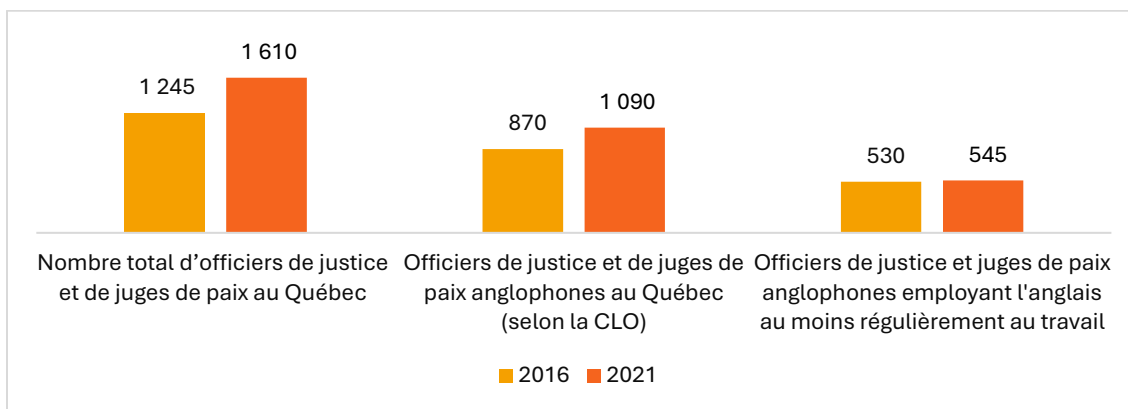
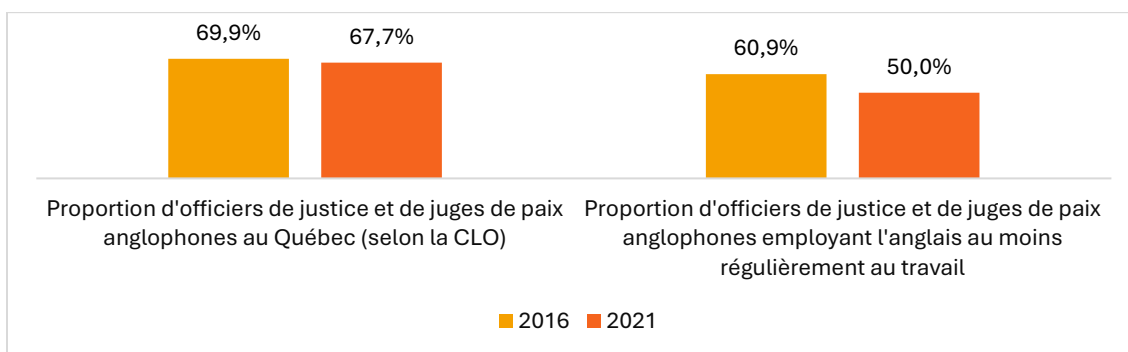


FIGURE 12 : PORTRAIT DES OFFICIERS DE JUSTICE ET DES JUGES DE PAIX ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC



Caractéristiques démographiques des officiers de justice et des juges de paix anglophones

En 2021, 80,3 % des officiers de justice et des juges de paix anglophones étaient des femmes, 12,8 % étaient des immigrants, 2,8 % s'identifiaient comme Autochtones et 14,7 % s'identifiaient comme membres de communautés racisées ou de groupes de minorités visibles. Les femmes sont surreprésentées dans tous les groupes d'âge.

FIGURE 13 : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES OFFICIERS DE JUSTICE ET DES JUGES DE PAIX ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021

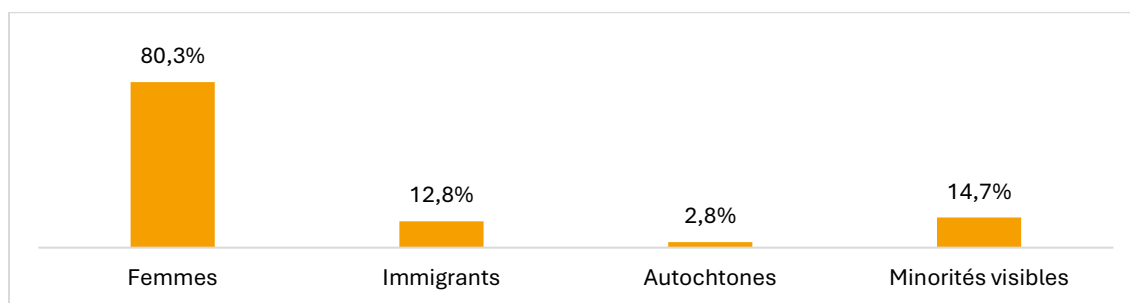
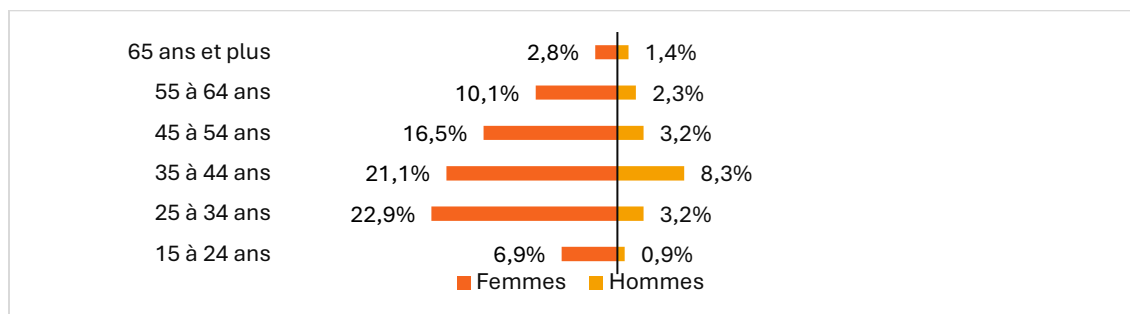


FIGURE 14 : GENRE ET ÂGE DES OFFICIERS DE JUSTICE ET DES JUGES DE PAIX ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021



Répartition géographique des officiers de justice et des juges de paix

Les officiers de justice et juges de paix anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail sont plus fortement concentrés à Gatineau. En 2021, Gatineau comptait 19,3 % des officiers de justice et juges de paix anglophones qui utilisaient régulièrement l'anglais au travail, contre 11,9 % de l'ensemble des professionnels anglophones exerçant ces professions. On observe également une concentration à Montréal, où résidaient 52,8 % des officiers de justice et juges de paix anglophones, contre 57,8 % de ceux qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail.

La proportion d'officiers de justice et de juges de paix anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail varie selon les régions, atteignant 80,8 % à Gatineau et 54,8 % à Montréal, contre 34,7 % dans le reste du Québec.

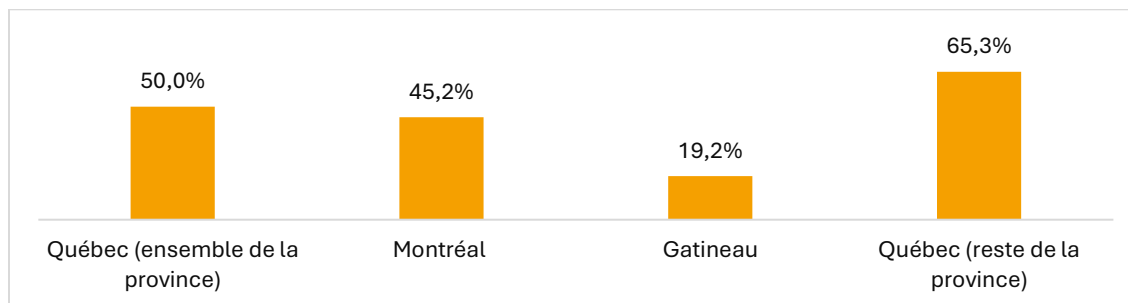
TABLEAU 5 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES OFFICIERS DE JUSTICE ET DES JUGES DE PAIX

Région	Officiers de justice et juges de paix (total)		Officiers de justice et juges de paix anglophones (selon la CLO)		Officiers de justice et juges de paix anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement		Proportion des officiers de justice et des juges de paix anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement
	Nombre (A)	%	Nombre (B)	%	Nombre (C)	%	(D = C/B)
Québec (entier)	1 610	100 %	1 090	100 %	545	100 %	50,0 %
Montréal	735	45,7 %	575	52,8 %	315	57,8 %	54,8 %
Gatineau	145	9,0 %	130	11,9 %	105	19,3 %	80,8 %
Québec (reste)	725	45,0 %	375	34,4 %	130	23,9 %	34,7 %

Potentiel linguistique des officiers de justice et des juges de paix

En 2021, le potentiel linguistique des officiers de justice et des juges de paix anglophones au Québec était de 50,0 %, ce qui indique que cette proportion d'officiers de justice et de juges de paix anglophones (selon la CLO) n'utilisent pas l'anglais au moins régulièrement au travail, même s'ils en auraient peut-être la capacité. Le potentiel linguistique augmente à 65,3 % une fois Montréal et Gatineau exclues.

FIGURE 15 : POTENTIEL LINGUISTIQUE DES OFFICIERS DE JUSTICE ET DES JUGES DE PAIX AU QUÉBEC



Commis des services judiciaires

Les commis des services judiciaires offrent des services de soutien aux tribunaux. Ils ont notamment pour responsabilité de faire régner l'ordre dans les salles d'audience, de préparer le rôle des causes et de garder les pièces à conviction. Les commis des services judiciaires travaillent dans les tribunaux fédéraux, provinciaux et municipaux.

Le nombre total de commis des services judiciaires au Québec a décliné, passant de 400 en 2016 à 330 en 2021. Le nombre de commis des services judiciaires anglophones (selon la CLO) a également diminué, passant de 245 à 170 au cours de la même période. La proportion de commis des services judiciaires anglophones a baissé, passant de 61,3 % en 2016 à 51,5 % en 2021. De même, la proportion de commis des services judiciaires anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement sur leur lieu de travail est passée de 57,1 % en 2016 à 44,1 % en 2021.

FIGURE 16 : COMMIS DES SERVICES JUDICIAIRES AU QUÉBEC

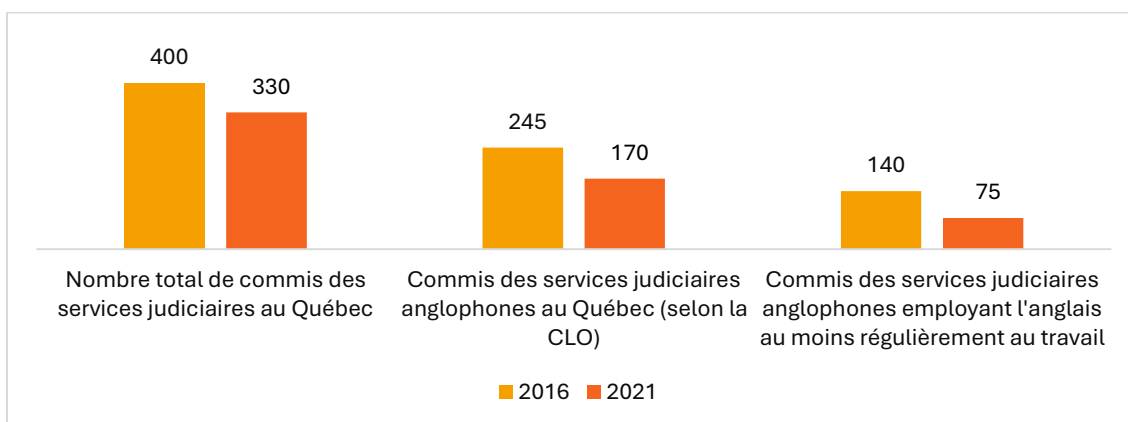
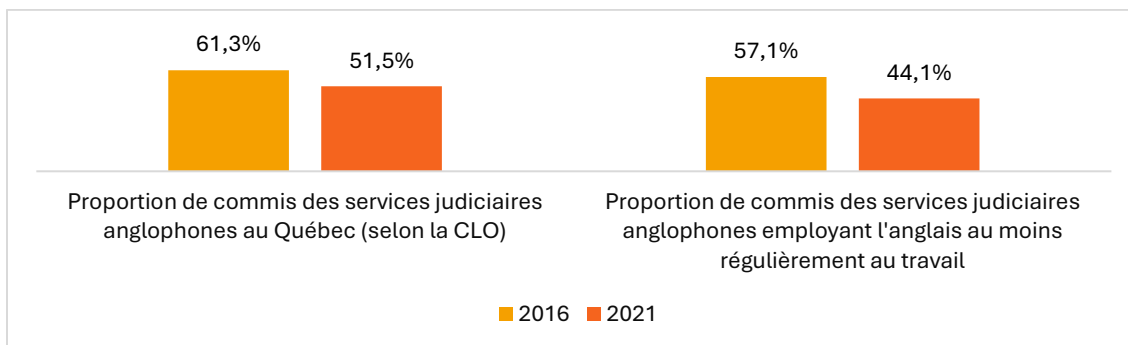


FIGURE 17 : PORTRAIT DES COMMIS DES SERVICES JUDICIAIRES ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC



Caractéristiques démographiques des commis des services judiciaires anglophones

En 2021, 70,6 % des commis des services judiciaires anglophones étaient des femmes, 23,5 % étaient des immigrants, 5,9 % s'identifiaient comme Autochtones et 23,5 % appartenaient à une communauté racisée ou à un groupe de minorité visible. Les femmes sont surreprésentées dans la plupart des tranches d'âge.

Un commis des services judiciaires anglophone sur cinq est âgé de 65 ans ou plus. Si les tendances actuelles se maintiennent, cette profession pourrait être confrontée à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans un avenir proche. Toutefois, compte tenu du faible nombre de professionnels anglophones, ces résultats doivent être interprétés avec prudence, car les estimations peuvent être influencées par les pratiques d'arrondissement de Statistique Canada.

FIGURE 18 : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES COMMIS DES SERVICES JUDICIAIRES ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021

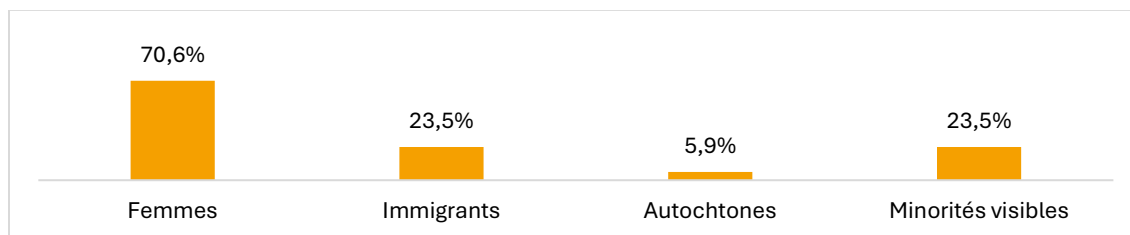
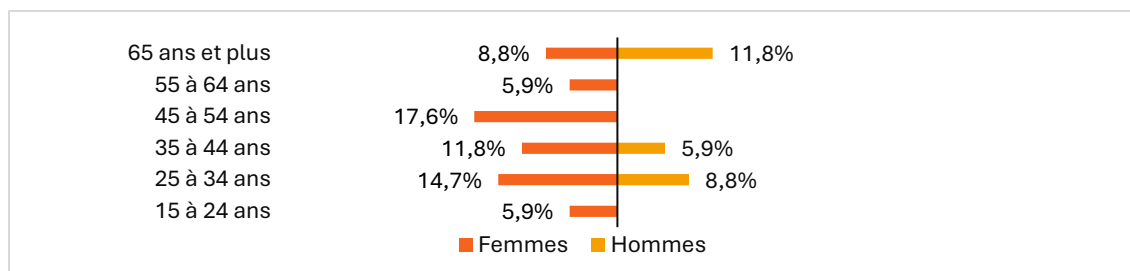


FIGURE 19 : GENRE ET ÂGE DES COMMIS DES SERVICES JUDICIAIRES ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021



Répartition géographique des commis des services judiciaires

Les commis des services judiciaires anglophones (selon la CLO) qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail sont plus concentrés à Montréal (66,7 %) que l'ensemble des commis des services judiciaires anglophones, qui étaient 55,9 % à résider dans cette ville. Bien que 5,9 % des commis des services judiciaires anglophones résidaient à Gatineau, aucun d'entre eux ne déclarait utiliser l'anglais au moins régulièrement au travail. Ce résultat doit être interprété avec prudence, car il pourrait résulter des pratiques d'arrondissement des données de Statistique

Canada. Plus de la moitié des commis des services judiciaires anglophones utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail à Montréal (52,6 %) et dans le reste du Québec (58,3 %).

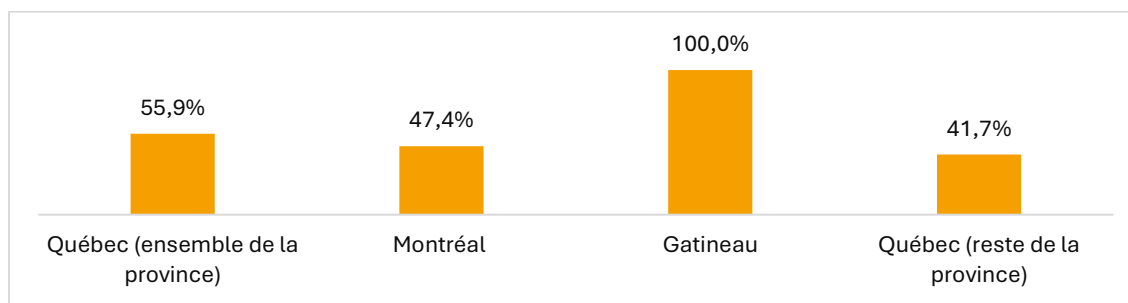
TABEAU 6 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES COMMIS DES SERVICES JUDICIAIRES

Région	Commis des services judiciaires (total)		Commis des services judiciaires anglophones (selon la CLO)		Commis des services judiciaires anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement		Proportion des commis des services judiciaires anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement
	Nombre (A)	%	Nombre (B)	%	Nombre (C)	%	(D = C/B)
Québec (entier)	330	100 %	170	100 %	75	100 %	44,1 %
Montréal	140	42,4 %	95	55,9 %	50	66,7 %	52,6 %
Gatineau	20	6,1 %	10	5,9 %	0	0,0 %	0,0 %
Québec (reste)	170	51,5 %	60	35,3 %	35	46,7 %	58,3 %

Potentiel linguistique des commis des services judiciaires

En 2021, le potentiel linguistique des commis des services judiciaires anglophones au Québec était de 55,9 %, ce qui indique que cette proportion de commis des services judiciaires anglophones (selon la CLO) n'utilise pas l'anglais au moins régulièrement au travail, même s'ils en auraient peut-être la capacité. Un potentiel linguistique de 100 %, comme observé à Gatineau, indique qu'aucune personne n'utilise l'anglais au moins régulièrement au travail. Comme mentionné précédemment, ce résultat doit être interprété avec prudence, car il peut résulter des pratiques d'arrondissement de Statistique Canada.

FIGURE 20 : POTENTIEL LINGUISTIQUE DES COMMIS DES SERVICES JUDICIAIRES AU QUÉBEC



Sténographes judiciaires, transcripteurs médicaux et personnel assimilé

Ce code CNP regroupe plusieurs professions : sténographes judiciaires, transcripteurs médicaux, codeurs en sous-bandes et autres transcripteurs. Les sténographes judiciaires consignent et transcrivent les délibérations des tribunaux, des assemblées législatives ou des comités et préparent des transcriptions pour des juges, des tribunaux et des tableaux quasi judiciaires. Ils travaillent dans des tribunaux judiciaires ainsi qu'au service des assemblées législatives provinciales et fédérale et des comités, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes. Les transcripteurs médicaux consignent, transcrivent et font la mise en forme des données dictées obtenues de médecins et d'autres professionnels du domaine de la santé, de procédures chirurgicales, de rapports liés à la santé et d'autres documents médicaux. Ils travaillent dans des centres hospitaliers, des cabinets de médecins et des cliniques médicales, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.

Le nombre de sténographes judiciaires et de transcripteurs médicaux au Québec a légèrement diminué, passant de 1 985 en 2016 à 1 940 en 2021. Le nombre de sténographes judiciaires et de transcripteurs médicaux anglophones (selon la CLO) a également diminué, passant de 1 055 en 2016 à 985 en 2021. La proportion de sténographes judiciaires et de transcripteurs médicaux anglophones a baissé, passant de 53,1 % en 2016 à 50,8 % en 2021, tout comme la proportion de ces professionnels utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail, qui est passée de 47,4 % en 2016 à 33,0 % en 2021.

FIGURE 21 : STÉNOGRAPHES JUDICIAIRES ET TRANSCRIPTEURS MÉDICAUX AU QUÉBEC

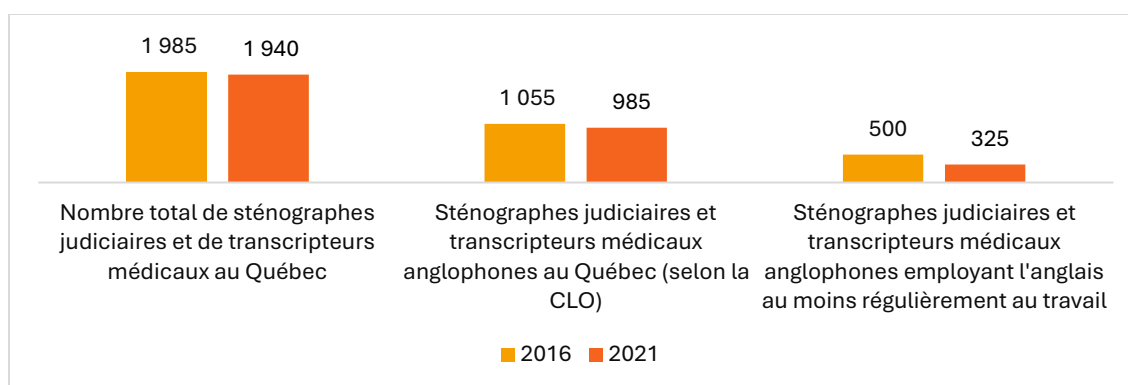
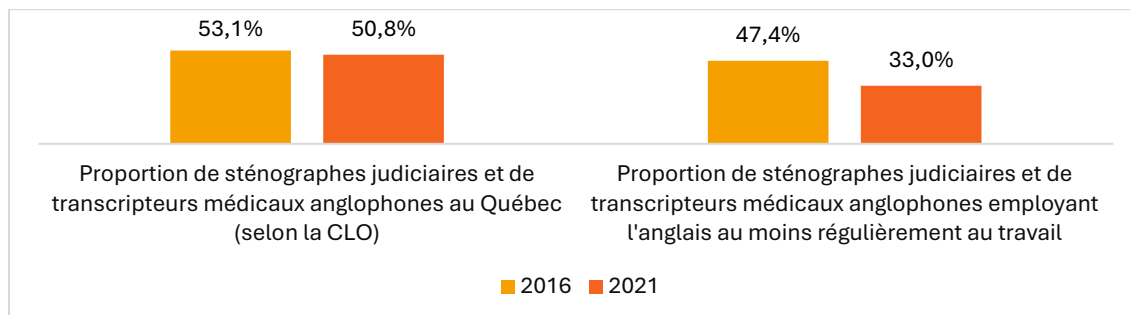


FIGURE 22 : PORTRAIT DES STÉNOGRAPHES JUDICIAIRES ET DES TRANSCRIPTEURS MÉDICAUX ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC



Caractéristiques démographiques des sténographes judiciaires et des transscripteurs médicaux

En 2021, 88,8 % des sténographes judiciaires et des transscripteurs médicaux anglophones étaient des femmes, 7,6 % étaient des immigrants, 1,5 % s'identifiaient comme Autochtones et 9,1 % appartenaient à une communauté racisée ou à un groupe de minorité visible.

Les femmes sont surreprésentées dans cette profession, tous âges confondus. Un tiers des sténographes judiciaires et des transscripteurs médicaux anglophones ont 55 ans ou plus. Si les tendances actuelles se maintiennent, ces professions pourraient être confrontées à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans un avenir proche.

FIGURE 23 : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES STÉNOGRAPHES JUDICIAIRES ET DES TRANSCRIPTEURS MÉDICAUX ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021

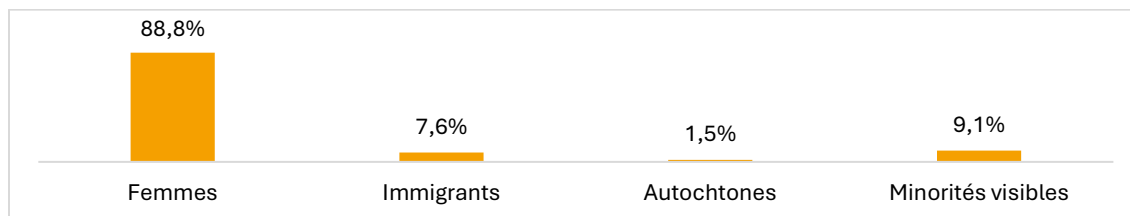
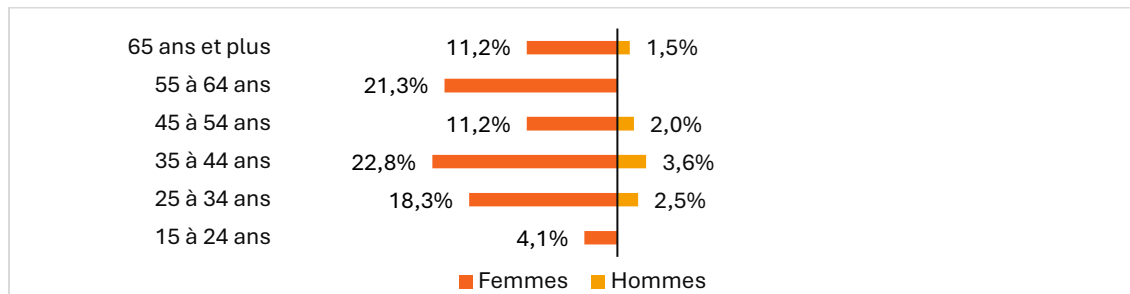


FIGURE 24 : GENRE ET ÂGE DES STÉNOGRAPHES JUDICIAIRES ET DES TRANSCRIPTEURS MÉDICAUX ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021



Répartition géographique des sténographes judiciaires et des transscripteurs médicaux

Les sténographes judiciaires et les transscripteurs médicaux anglophones (selon la CLO) qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail sont plus concentrés à Montréal et à Gatineau que l'ensemble des sténographes judiciaires et des transscripteurs médicaux anglophones. En 2021, 56,9 % des sténographes judiciaires et des transscripteurs médicaux anglophones résidaient à Montréal, contre 69,2 % de ceux qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail. De même, 7,7 % des sténographes judiciaires et des transscripteurs médicaux qui utilisent l'anglais au moins régulièrement sur leur lieu de travail résidaient à Gatineau, contre 6,6 % de l'ensemble des sténographes judiciaires et des transscripteurs médicaux anglophones. La proportion de sténographes judiciaires et de transscripteurs médicaux anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail varie également à travers la province, atteignant 38,5 % à Gatineau, 40,2 % à Montréal et 21,1 % dans le reste du Québec.

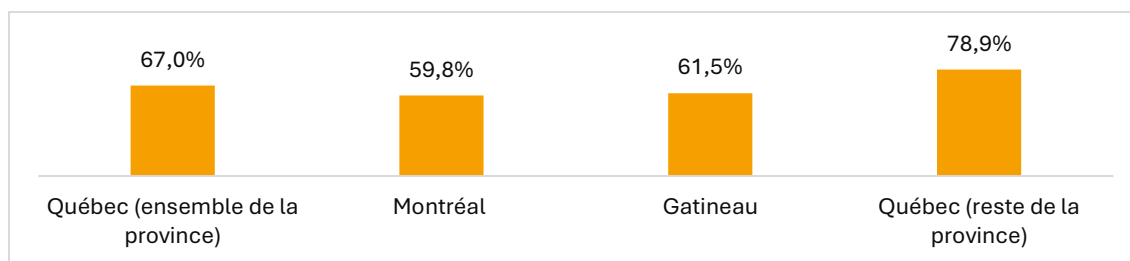
TABLEAU 7 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES STÉNOGRAPHES JUDICIAIRES ET DES TRANSCRIPTEURS MÉDICAUX

Région	Sténographes judiciaires et transscripteurs médicaux (total)		Sténographes judiciaires et transscripteurs médicaux anglophones (selon la CLO)		Sténographes judiciaires et transscripteurs médicaux anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement		Proportion de sténographes judiciaires anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement (D = C/B)
	Nombre (A)	%	Nombre (B)	%	Nombre (C)	%	
Québec (entier)	1 940	100 %	985	100 %	325	100 %	33,0 %
Montréal	885	45,6 %	560	56,9 %	225	69,2 %	40,2 %
Gatineau	80	4,1 %	65	6,6 %	25	7,7 %	38,5 %
Québec (reste)	980	50,5 %	355	36,0 %	75	23,1 %	21,1 %

Potentiel linguistique des sténographes judiciaires et des transcripteurs médicaux

En 2021, le potentiel linguistique des sténographes judiciaires et des transcripteurs médicaux anglophones au Québec était de 67,0 %, ce qui signifie que cette proportion de sténographes judiciaires et de transcripteurs médicaux anglophones (selon la CLO) n'utilise pas l'anglais au moins régulièrement au travail, même s'ils en auraient peut-être la capacité.

FIGURE 25 : POTENTIEL LINGUISTIQUE DES STÉNOGRAPHES JUDICIAIRES ET DES TRANSCRIPTEURS MÉDICAUX AU QUÉBEC



Shérifs et huissiers de justice

Les shérifs exécutent et poursuivent les ordonnances, les décrets et les brefs de la cour, participent à la saisie et à la vente de biens et effectuent d'autres tâches connexes et liées à la fonction judiciaire. Les huissiers de justice signifient les ordonnances et documents de la cour, saisissent ou reprennent possession de propriétés, expulsent les locataires et effectuent des tâches connexes. Les shérifs et les huissiers de justice travaillent pour les tribunaux provinciaux ou territoriaux. Les huissiers de justice peuvent travailler comme officiers de justice ou dans le secteur privé, comme représentants de crédateurs.

Le nombre total de shérifs et d'huissiers de justice au Québec est passé de 660 en 2016 à 795 en 2021. Le nombre de shérifs et d'huissiers de justice anglophones (selon la CLO) a également augmenté, passant de 450 en 2016 à 505 en 2021. Cependant, la proportion de shérifs et d'huissiers de justice anglophones a diminué, passant de 68,2 % en 2016 à 63,5 % en 2021. De même, la proportion de shérifs et d'huissiers de justice anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail a diminué, passant de 68,9 % en 2016 à 50,5 % en 2021.

FIGURE 26 : SHÉRIFS ET HUISSIERS DE JUSTICE AU QUÉBEC

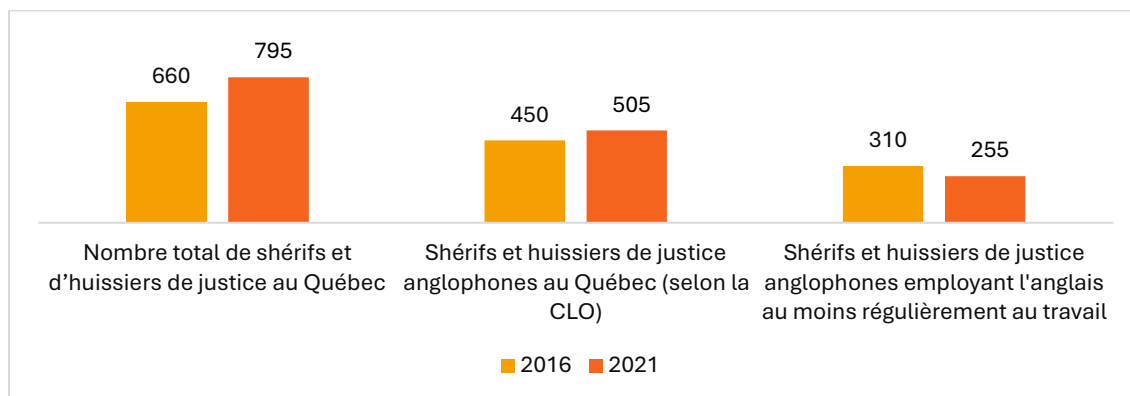
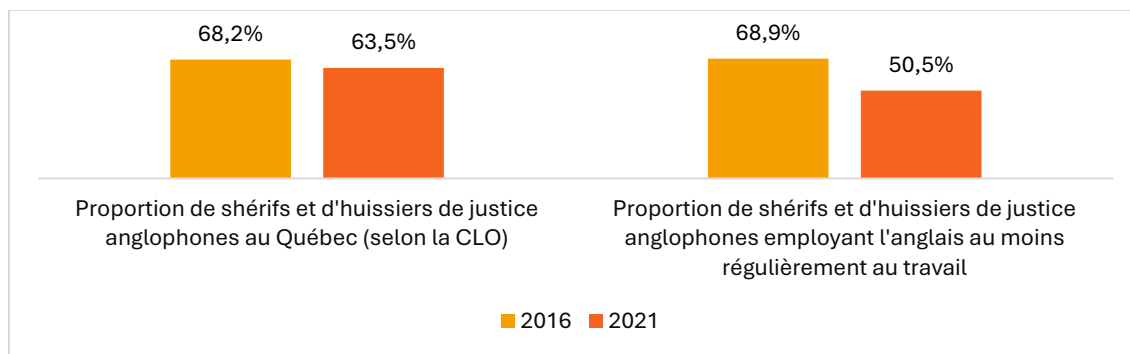


FIGURE 27 : PORTRAIT DES SHÉRIFS ET DES HUISSIERS DE JUSTICE ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC



Caractéristiques démographiques des shérifs et huissiers de justice anglophones

En 2021, 28,7 % des shérifs et huissiers de justice anglophones étaient des femmes, 5,0 % étaient des immigrants et 4,0 % appartenaient à une communauté racisée ou à un groupe de minorité visible. Aucun de ces professionnels ne s'est identifié comme Autochtone. Toutefois, ce résultat peut s'expliquer par les pratiques d'arrondissement de Statistique Canada.

Les hommes sont surreprésentés dans ces professions dans toutes les tranches d'âge. Par ailleurs, une personne sur quatre exerçant ces professions est âgée de 55 ans ou plus. Si les tendances actuelles se maintiennent, ces professions pourraient faire face à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans un avenir proche.

FIGURE 28 : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES SHÉRIFS ET DES HUISSIERS DE JUSTICE ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021

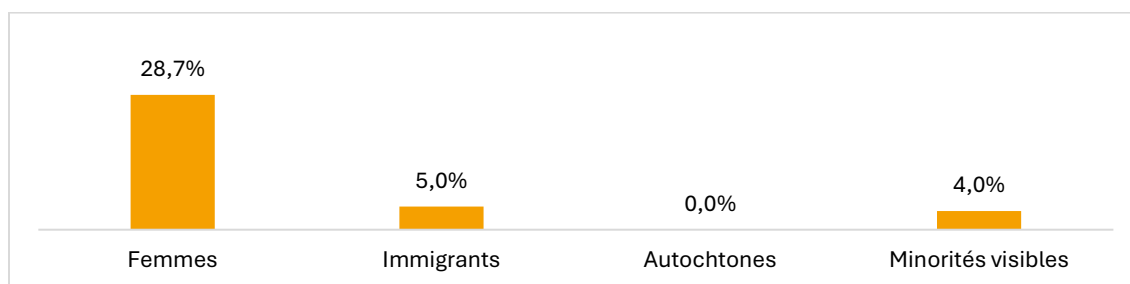
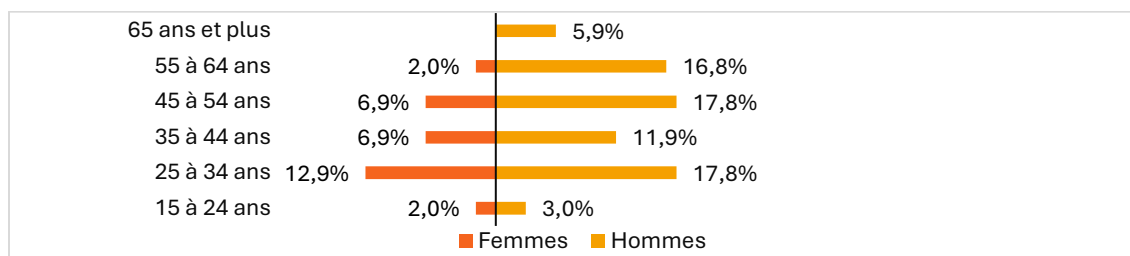


FIGURE 29 : GENRE ET ÂGE DES SHÉRIFS ET DES HUISSIERS DE JUSTICE ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021



Répartition géographique des shérifs et des huissiers de justice

Les shérifs et huissiers de justice anglophones (selon la CLO) qui utilisent l'anglais au moins régulièrement sur leur lieu de travail sont plus concentrés à Montréal et à Gatineau que l'ensemble des shérifs et huissiers de justice anglophones. En 2021, 61,4 % des shérifs et huissiers de justice anglophones résidaient à Montréal, contre 62,7 % de ceux qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail. De même, 13,7 % des shérifs et huissiers de justice

qui utilisent régulièrement l'anglais au travail résidaient à Gatineau, contre 8,9 % de l'ensemble des shérifs et huissiers de justice anglophones.

La proportion de shérifs et d'huissiers de justice anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail varie également selon les régions : 77,8 % à Gatineau, 51,6 % à Montréal et 33,3 % dans le reste du Québec.

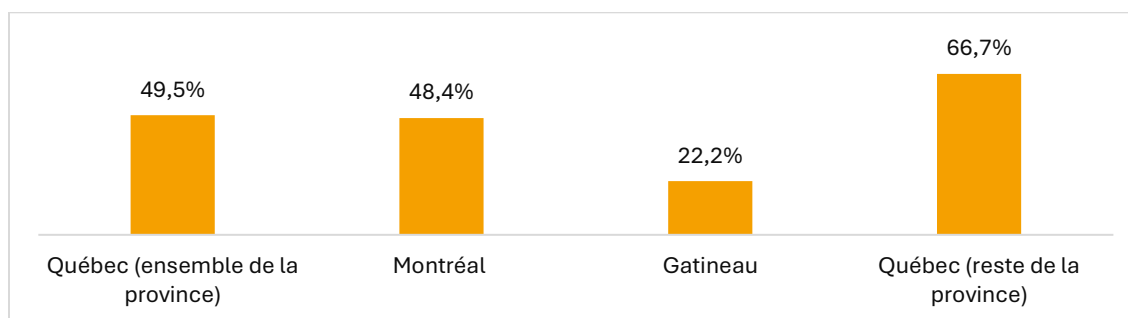
TABEAU 8 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SHÉRIFS ET DES HUISSIERS DE JUSTICE

Région	Shérifs et huissiers de justice (total)		Shérifs et huissiers de justice anglophones (selon la CLO)		Shérifs et huissiers de justice anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement		Proportion des shérifs et huissiers anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement
	Nombre (A)	%	Nombre (B)	%	Nombre (C)	%	(D = C/B)
Québec (entier)	795	100 %	505	100 %	255	100 %	50,5 %
Montréal	385	48,4 %	310	61,4 %	160	62,7 %	51,6 %
Gatineau	60	7,5 %	45	8,9 %	35	13,7 %	77,8 %
Québec (reste)	350	44,0 %	150	29,7 %	50	19,6 %	33,3 %

Potentiel linguistique des shérifs et des huissiers de justice

En 2021, le potentiel linguistique des shérifs et huissiers de justice anglophones au Québec était de 49,5 %, ce qui indique que cette proportion de shérifs et huissiers de justice anglophones (selon la CLO) n'utilise pas l'anglais au moins régulièrement au travail, même s'ils en auraient peut-être la capacité. Le potentiel linguistique atteint 66,7 % pour ces professionnels dans le reste du Québec (à l'exclusion de Montréal et de Gatineau).

FIGURE 30 : POTENTIEL LINGUISTIQUE DES SHÉRIFS ET DES HUISSIERS DE JUSTICE AU QUÉBEC



Techniciens juridiques et personnel assimilé

Ce code CNP englobe plusieurs fonctions de soutien juridique. Les techniciens juridiques préparent des documents juridiques et effectuent des recherches pour le compte d'avocats ou d'autres professionnels. Ils sont employés par des cabinets d'avocats et par les services juridiques d'organismes privés et publics. Les techniciens juridiques indépendants, habituellement des travailleurs autonomes, peuvent fournir des services juridiques au public dans la mesure où le permet la loi; ils peuvent aussi fournir des services juridiques techniques à des cabinets d'avocats et à d'autres organismes, en vertu d'ententes contractuelles. Les notaires publics assermentent des personnes, reçoivent des déclarations sous serment, signent des documents juridiques et effectuent d'autres tâches. Ils peuvent être employés par le gouvernement, les secteurs publics et privés, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes. Les agents des marques de commerce conseillent leurs clients sur des questions touchant la propriété intellectuelle.

Le nombre total de techniciens juridiques au Québec est passé de 4 925 en 2016 à 5 365 en 2021. Le nombre de techniciens juridiques anglophones (selon la CLO) a également augmenté, passant de 3 585 en 2016 à 3 975 en 2021. La proportion de techniciens juridiques anglophones a augmenté, passant de 72,8 % en 2016 à 74,1 % en 2021. Cependant, la proportion de techniciens juridiques anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail a diminué, passant de 69,3 % en 2016 à 57,1 % en 2021.

FIGURE 31 : TECHNICIENS JURIDIQUES ET PERSONNEL ASSIMILÉ AU QUÉBEC

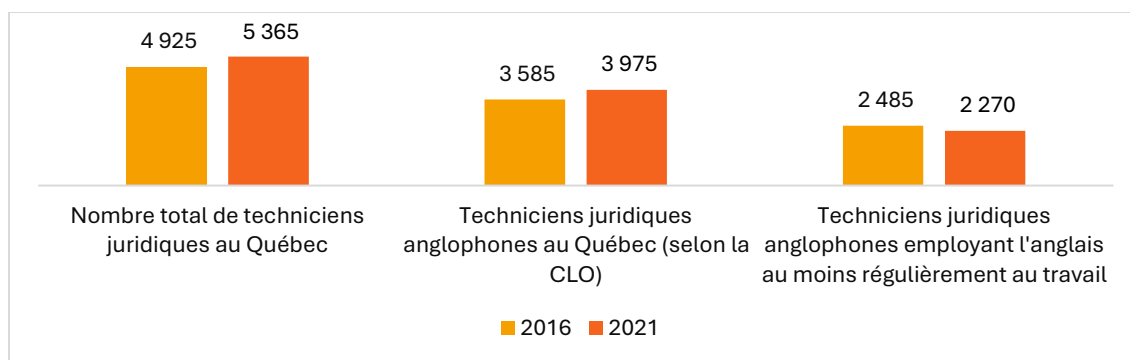
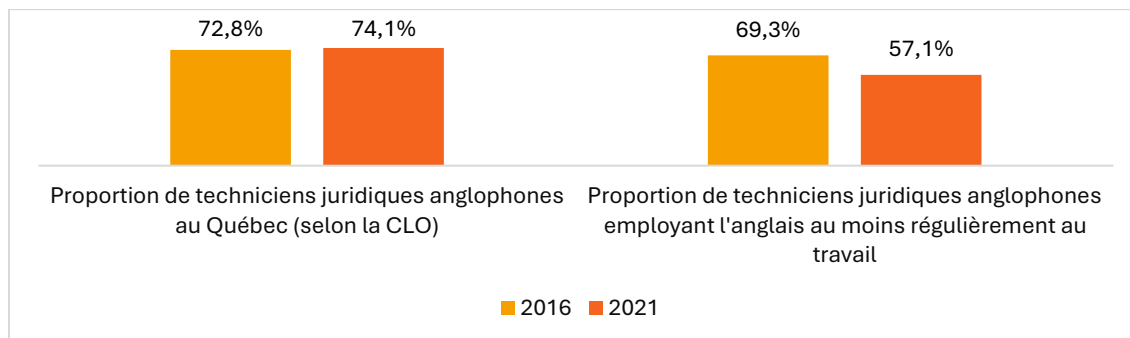


FIGURE 32 : PORTRAIT DES TECHNICIENS JURIDIQUES ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC



Caractéristiques démographiques des techniciens juridiques et du personnel assimilé

En 2021, 82,5 % des techniciens juridiques anglophones étaient des femmes, 15,3 % étaient des immigrants, 1,8 % s'identifiaient comme Autochtones et 16,5 % appartenaient à une communauté racisée ou à un groupe de minorité visible. Les femmes sont largement surreprésentées dans cette profession, tous âges confondus.

FIGURE 33 : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES TECHNICIENS JURIDIQUES ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021

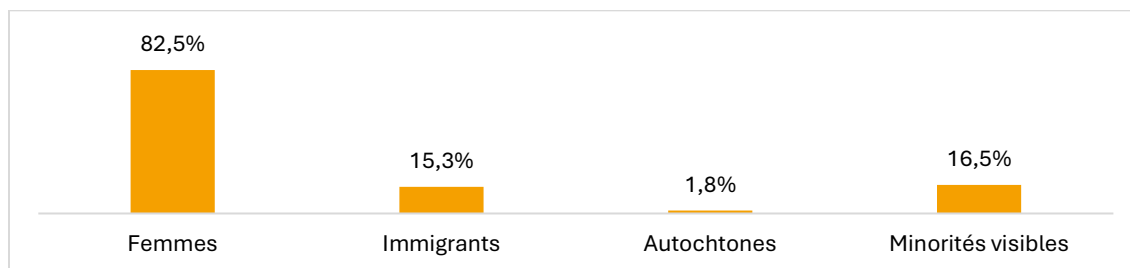
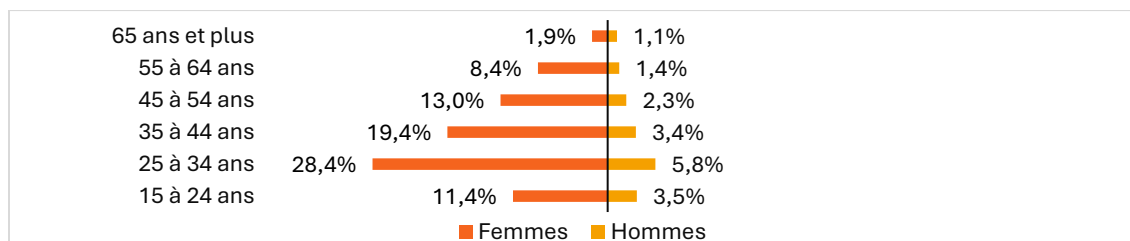


FIGURE 34 : GENRE ET ÂGE DES TECHNICIENS JURIDIQUES ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021



Répartition géographique des techniciens juridiques et du personnel assimilé

Les techniciens juridiques anglophones (selon la CLO) qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail sont plus concentrés à Montréal et à Gatineau. En 2021, 66,5 % des techniciens juridiques anglophones résidaient à Montréal, contre 74,9 % de ceux qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail. De même, 9,0 % des techniciens juridiques qui utilisent l'anglais régulièrement au travail résidaient à Gatineau, contre 6,2 % de l'ensemble des techniciens juridiques anglophones.

La proportion de techniciens juridiques anglophones et de personnes exerçant des professions connexes utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail varie également à l'échelle de la province, atteignant 83,7 % à Gatineau, 64,3 % à Montréal et 33,2 % dans le reste du Québec.

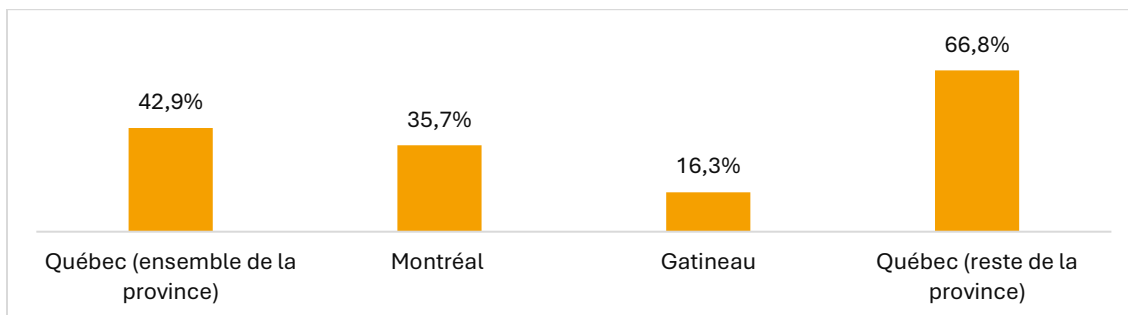
TABEAU 9 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES TECHNICIENS JURIDIQUES ET DU PERSONNEL ASSIMILÉ

Région	Techniciens juridiques et personnel assimilé (total)		Techniciens juridiques et personnel assimilé anglophones (selon la CLO)		Techniciens juridiques et personnel assimilé anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement		Proportion de techniciens juridiques anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement
	Nombre (A)	%	Nombre (B)	%	Nombre (C)	%	(D = C/B)
Québec (entier)	5 365	100 %	3 975	100 %	2 270	100 %	57,1 %
Montréal	3 220	60,0 %	2 645	66,5 %	1 700	74,9 %	64,3 %
Gatineau	250	4,7 %	245	6,2 %	205	9,0 %	83,7 %
Québec (reste)	1 895	35,3 %	1 085	27,3 %	360	15,9 %	33,2 %

Potentiel linguistique des techniciens juridiques et du personnel assimilé

En 2021, le potentiel linguistique des techniciens juridiques et du personnel assimilé au Québec était de 42,9 %. Cela signifie que 42,9 % des techniciens juridiques anglophones (selon la CLO) n'utilisent pas l'anglais au moins régulièrement au travail, même s'ils en auraient peut-être la capacité. Le potentiel linguistique est plus élevé (66,8 %) en dehors de Montréal et de Gatineau.

FIGURE 35 : POTENTIEL LINGUISTIQUE DES TECHNICIENS JURIDIQUES ET DU PERSONNEL ASSIMILÉ AU QUÉBEC



Adjoints administratifs juridiques

Les adjoints administratifs juridiques effectuent diverses tâches administratives et de secrétariat dans le secteur juridique. Ils peuvent travailler dans des cabinets d'avocat, les services juridiques de grandes entreprises, des sociétés immobilières, des bureaux de cadastre, les tribunaux fédéraux, provinciaux et municipaux et au gouvernement.

Le nombre d'adjoints administratifs juridiques au Québec a diminué, passant de 6 880 en 2016 à 6 545 en 2021, tandis que le nombre d'adjoints administratifs juridiques anglophones (selon la CLO) a légèrement baissé, passant de 4 520 en 2016 à 4 450 en 2021. En conséquence, la proportion d'adjoints administratifs juridiques anglophones s'est accrue, passant de 65,7 % en 2016 à 68,0 % en 2021. En revanche, la proportion d'adjoints administratifs juridiques anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail a chuté, passant de 76,8 % en 2016 à 59,1 % en 2021.

FIGURE 36 : ADJOINTS ADMINISTRATIFS JURIDIQUES AU QUÉBEC

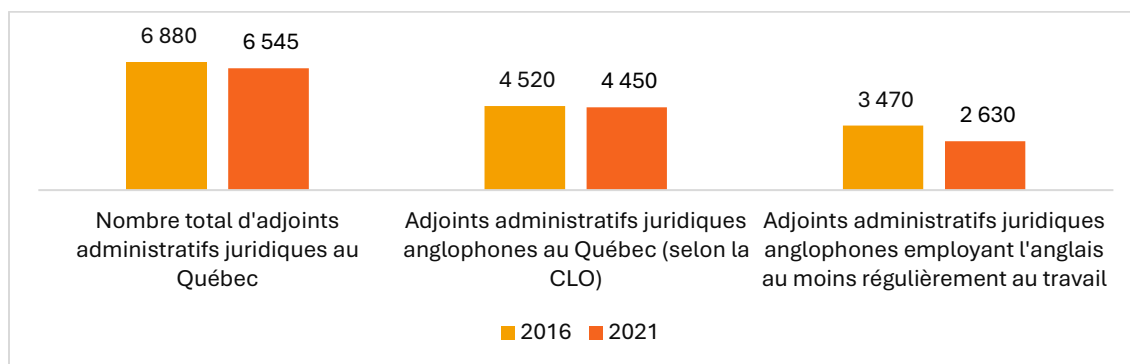
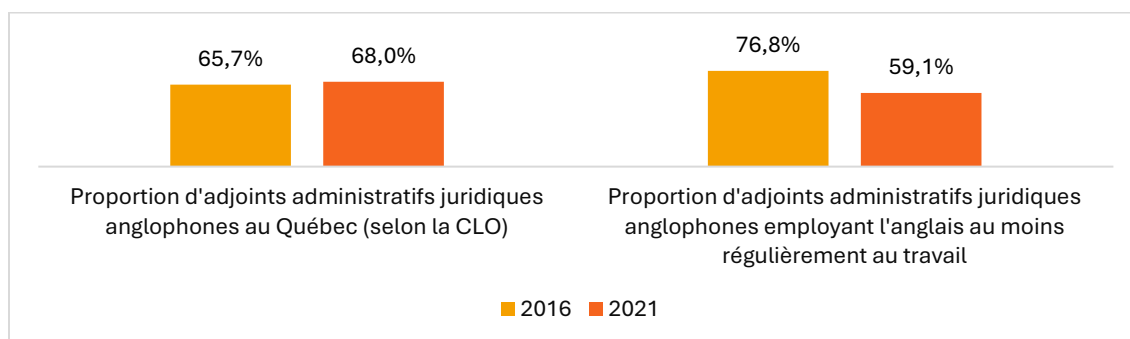


FIGURE 37 : PORTRAIT DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS JURIDIQUES ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC



Caractéristiques démographiques des adjoints administratifs juridiques anglophones

En 2021, 93,5 % des adjoints administratifs juridiques anglophones étaient des femmes, 15,2 % étaient des immigrants, 1,9 % s'identifiaient comme Autochtones et 16,7 % appartenaient à une communauté racisée ou à un groupe de minorité visible.

Les femmes sont fortement surreprésentées dans cette profession, tous groupes d'âge confondus. Environ un adjoint administratif juridique anglophone sur quatre est âgé de 55 ans ou plus. Si les tendances actuelles se maintiennent, cette profession pourrait être confrontée à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans un avenir proche.

FIGURE 38 : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS JURIDIQUES ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021

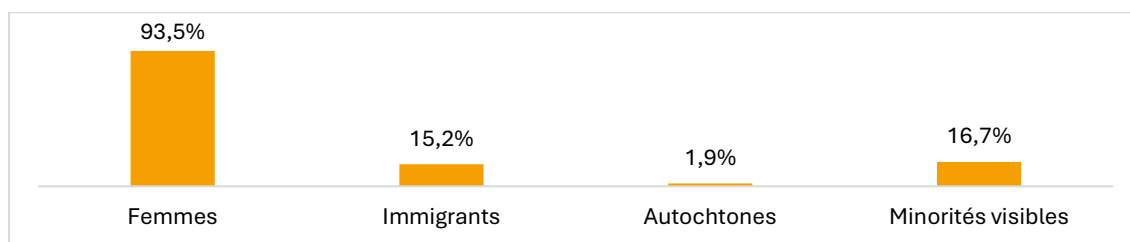
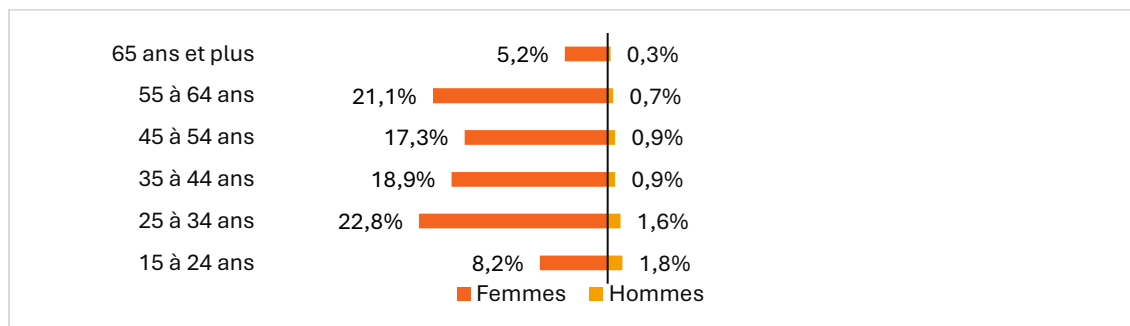


FIGURE 39 : GENRE ET ÂGE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS JURIDIQUES ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021



Répartition géographique des adjoints administratifs juridiques

Les adjoints administratifs juridiques anglophones (selon la CLO) qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail sont plus concentrés à Montréal et à Gatineau que l'ensemble des adjoints administratifs juridiques anglophones. En 2021, 71,6 % des adjoints administratifs juridiques anglophones résidaient à Montréal, contre 78,9 % de ceux qui utilisent l'anglais au moins régulièrement sur leur lieu de travail. De même, 9,5 % des adjoints administratifs juridiques qui utilisent l'anglais régulièrement au travail résidaient à Gatineau, contre 7,3 % de l'ensemble des adjoints administratifs juridiques anglophones.

La proportion d'adjoints administratifs juridiques anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail varie également selon les régions : 76,9 % à Gatineau, 65,1 % à Montréal et 34,2 % dans le reste du Québec.

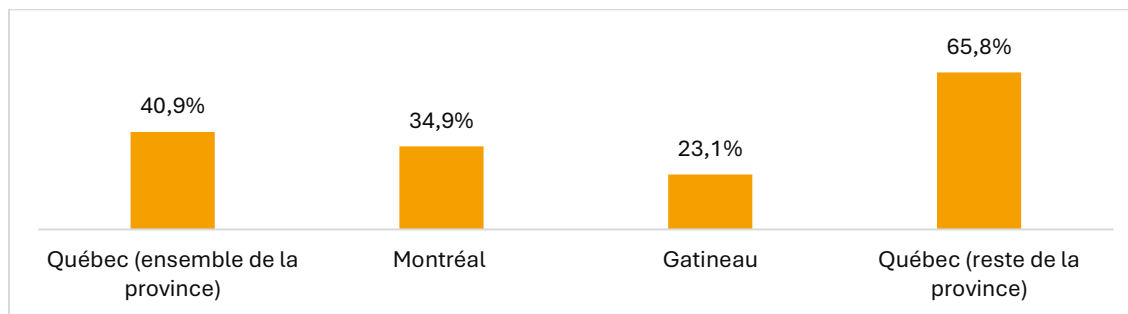
TABLEAU 10 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS JURIDIQUES

Région	Adjoints administratifs juridiques (total)		Adjoints administratifs juridiques anglophones (selon la CLO)		Adjoints administratifs juridiques anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement		Proportion des adjoints administratifs juridiques anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement
	Nombre (A)	%	Nombre (B)	%	Nombre (C)	%	(D = C/B)
Québec (entier)	6 545	100 %	4 450	100 %	2 630	100 %	59,1 %
Montréal	3 985	60,9 %	3 185	71,6 %	2 075	78,9 %	65,1 %
Gatineau	350	5,3 %	325	7,3 %	250	9,5 %	76,9 %
Québec (reste)	2 205	33,7 %	935	21,0 %	320	12,2 %	34,2 %

Potentiel linguistique des adjoints administratifs juridiques

En 2021, le potentiel linguistique des adjoints administratifs juridiques anglophones au Québec était de 40,9 %, ce qui veut dire que cette proportion d'adjoints administratifs juridiques anglophones (selon la CLO) n'utilise pas l'anglais au moins régulièrement au travail, même s'ils en auraient peut-être la capacité. Une fois Montréal et Gatineau exclues, le potentiel linguistique passe à 65,8 % pour le reste du Québec.

FIGURE 40 : POTENTIEL LINGUISTIQUE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS JURIDIQUES AU QUÉBEC



Officiers de direction des services de police

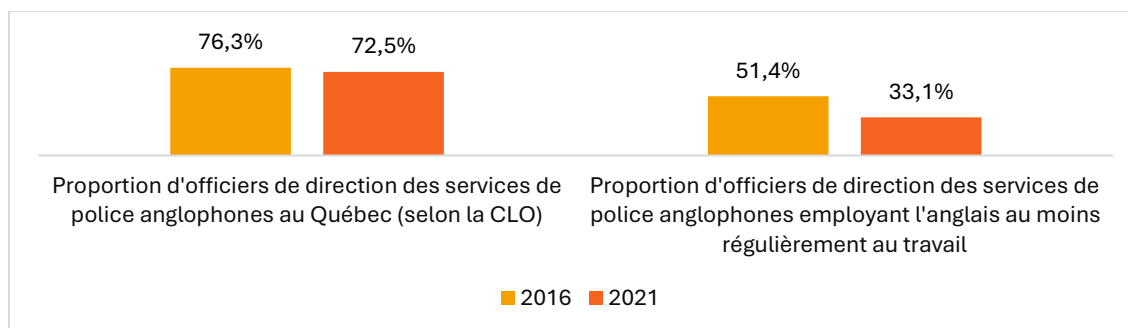
Les officiers de direction des services de police planifient, organisent, dirigent, contrôlent et évaluent l'administration de la force policière et les activités des services de police. Ils supervisent les activités policières telles que le maintien de la loi et de l'ordre, la détection et la prévention du crime. Ils travaillent pour des administrations municipales et les gouvernements provinciaux et fédéral. Ce groupe de base comprend les officiers du rang d'inspecteur et de rangs supérieurs, y compris les officiers de direction de la police des chemins de fer.

Le nombre d'officiers de direction des services de police au Québec est passé de 970 en 2016 à 1 000 en 2021. Au cours de la même période, le nombre d'officiers de direction des services de police anglophones (selon la CLO) a légèrement diminué, passant de 740 en 2016 à 725 en 2021. En conséquence, la proportion d'officiers de direction des services de police anglophones est passée de 76,3 % en 2016 à 72,5 % en 2021. La proportion d'officiers de direction des services de police anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail a également diminué, passant de 51,4 % en 2016 à 33,1 % en 2021.

FIGURE 41 : OFFICIERS DE DIRECTION DES SERVICES DE POLICE AU QUÉBEC



FIGURE 42 : PORTRAIT DES OFFICIERS DE DIRECTION DES SERVICES DE POLICE ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC



Caractéristiques démographiques des officiers de direction des services de police anglophones

En 2021, 20,0 % des officiers de direction des services de police anglophones étaient des femmes, 4,8 % étaient des immigrants, 6,9 % s'identifiaient comme Autochtones et 3,4 % appartenaient à une communauté racisée ou à un groupe de minorité visible. Les hommes sont surreprésentés dans cette profession, tous groupes d'âge confondus.

FIGURE 43 : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES OFFICIERS DE DIRECTION DES SERVICES DE POLICE ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021

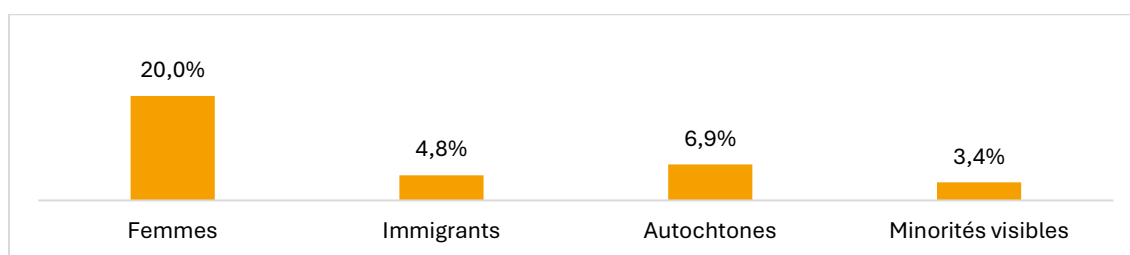
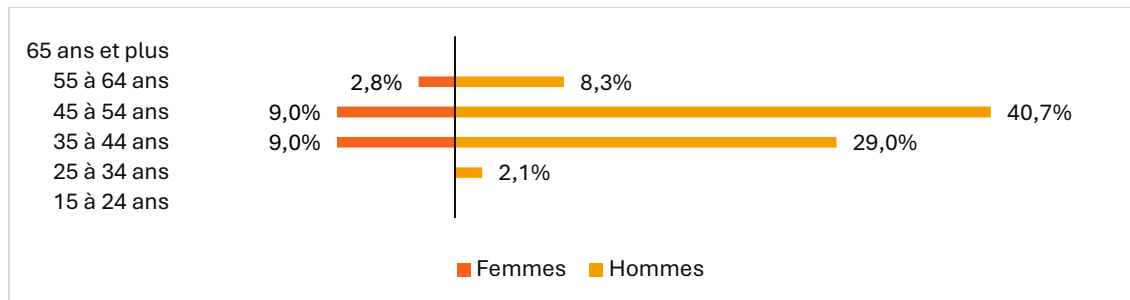


FIGURE 44 : GENRE ET ÂGE DES OFFICIERS DE DIRECTION DES SERVICES DE POLICE ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021



Répartition géographique des officiers de direction des services de police

Les officiers de direction des services de police anglophones (selon la CLO) qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail sont plus concentrés à Montréal et à Gatineau que l'ensemble des officiers de direction des services de police anglophones. En 2021, 56,6 % des officiers de direction des services de police anglophones résidaient à Montréal, contre 60,4 % de ceux qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail. De même, 16,7 % des officiers de direction des services de police qui utilisent régulièrement l'anglais au travail résidaient à Gatineau, contre 6,9 % de l'ensemble des officiers de direction des services de police anglophones.

La proportion d'officiers de direction des services de police anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail varie également d'une région à l'autre : 80,0 % à Gatineau, 35,4 % à Montréal et 20,0 % dans le reste du Québec.

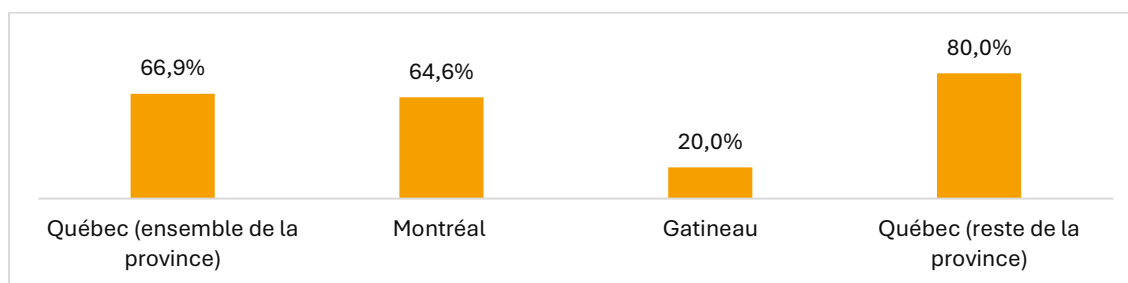
**TABEAU 11 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES OFFICIERS DE DIRECTION
DES SERVICES DE POLICE**

Région	Officiers de direction des services de police (total)		Officiers de direction des services de police anglophones (selon la CLO)		Officiers de direction des services de police anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement		Proportion des officiers de direction des services de police anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement
	Nombre (A)	%	Nombre (B)	%	Nombre (C)	%	(D = C/B)
Québec (entier)	1 000	100 %	725	100 %	240	100 %	33,1 %
Montréal	505	50,5 %	410	56,6 %	145	60,4 %	35,4 %
Gatineau	50	5,0 %	50	6,9 %	40	16,7 %	80,0 %
Québec (reste)	435	43,5 %	275	37,9 %	55	22,9 %	20,0 %

Potentiel linguistique des officiers de direction des services de police

En 2021, le potentiel linguistique des officiers de direction des services de police anglophones au Québec était de 66,9 %, ce qui indique que cette proportion de professionnels anglophones (selon la CLO) n'utilise pas l'anglais au moins régulièrement au travail, alors qu'ils en auraient peut-être la capacité.

FIGURE 45 : POTENTIEL LINGUISTIQUE DES OFFICIERS DE DIRECTION DES SERVICES DE POLICE AU QUÉBEC



Policiers

Les policiers assurent la protection de la population et veillent à la détection et à la prévention du crime, et accomplissent des tâches pour le maintien de la loi et de l'ordre. Ils travaillent pour des administrations municipales et le gouvernement fédéral et pour certains gouvernements provinciaux et régionaux. Cette catégorie exclut les officiers de direction des services de police.

Le nombre de policiers au Québec a diminué, passant de 17 970 en 2016 à 16 435 en 2021. Au cours de la même période, le nombre de policiers anglophones (selon la CLO) a également diminué, passant de 13 095 en 2016 à 12 730 en 2021. Étant donné que la baisse du nombre de policiers anglophones a été moins importante que celle du nombre total de policiers, la proportion de policiers anglophones est passée de 72,9 % à 77,5 % au cours de la même période. Cependant, la proportion de policiers anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail a diminué, passant de 65,8 % en 2016 à 51,5 % en 2021.

FIGURE 46 : POLICIERS AU QUÉBEC

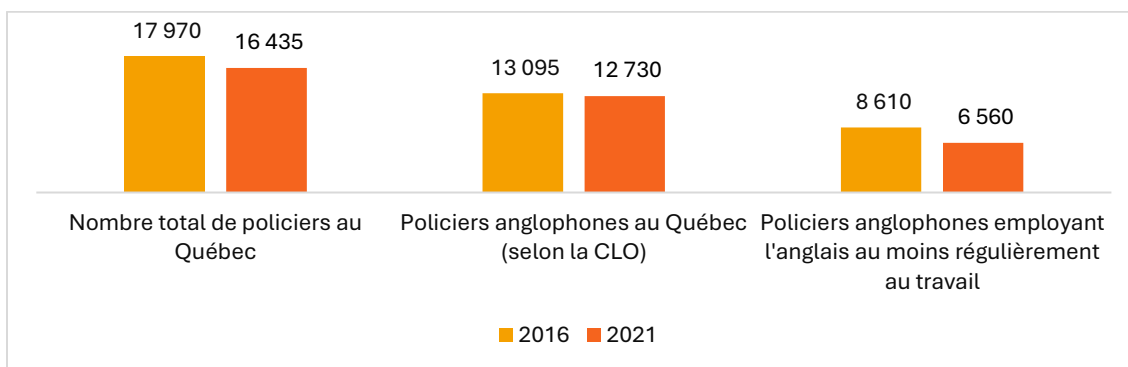
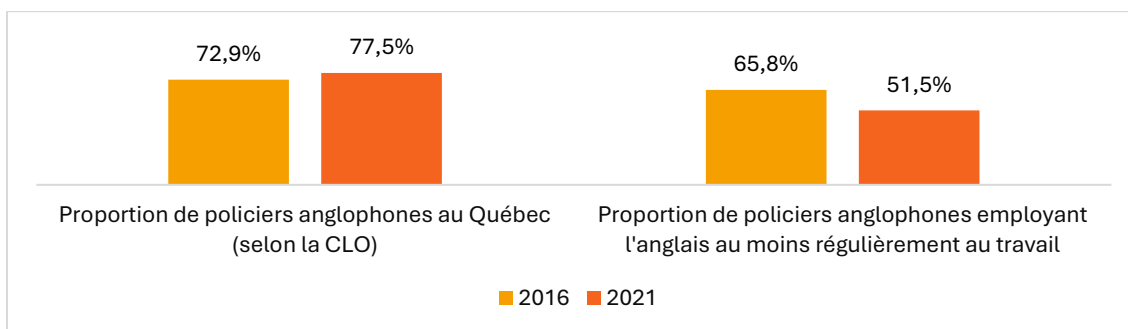


FIGURE 47 : PORTRAIT DES POLICIERS ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC



Caractéristiques démographiques des policiers anglophones

En 2021, 26,9 % des policiers anglophones étaient des femmes, 4,4 % étaient des immigrants, 3,6 % s'identifiaient comme Autochtones et 5,1 % appartenaient à une communauté racisée ou à un groupe de minorité visible. Les professionnels des deux genres se concentrent dans les tranches d'âge des 25 à 34 ans, des 35 à 44 ans et des 45 à 54 ans. Les hommes sont surreprésentés dans toutes les tranches d'âge.

FIGURE 48 : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES POLICIERS ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021

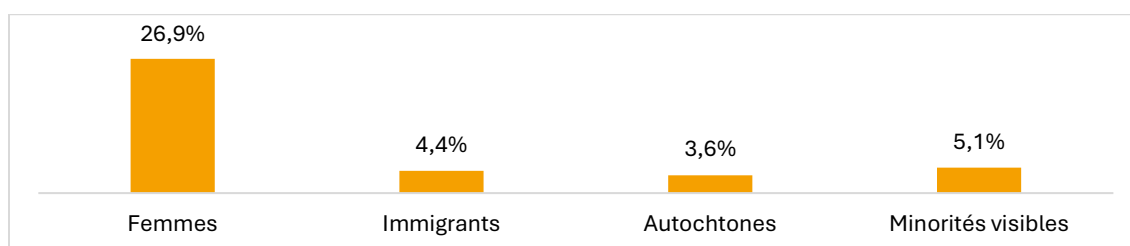
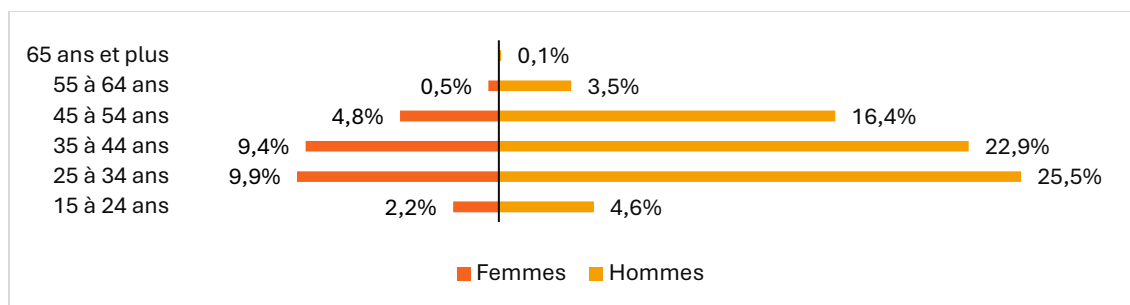


FIGURE 49 : GENRE ET ÂGE DES POLICIERS ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021



Répartition géographique des policiers

Les policiers anglophones (selon la CLO) qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail sont plus concentrés à Montréal et à Gatineau que les policiers anglophones en général. En 2021, 56,4 % des policiers anglophones résidaient à Montréal, contre 64,1 % de ceux qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail. De même, 11,0 % des policiers qui utilisent régulièrement l'anglais au travail résidaient à Gatineau, contre 7,5 % de l'ensemble des policiers anglophones.

La proportion de policiers anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail varie également d'une région à l'autre : 75,8 % à Gatineau, 58,6 % à Montréal et 35,6 % dans le reste du Québec.

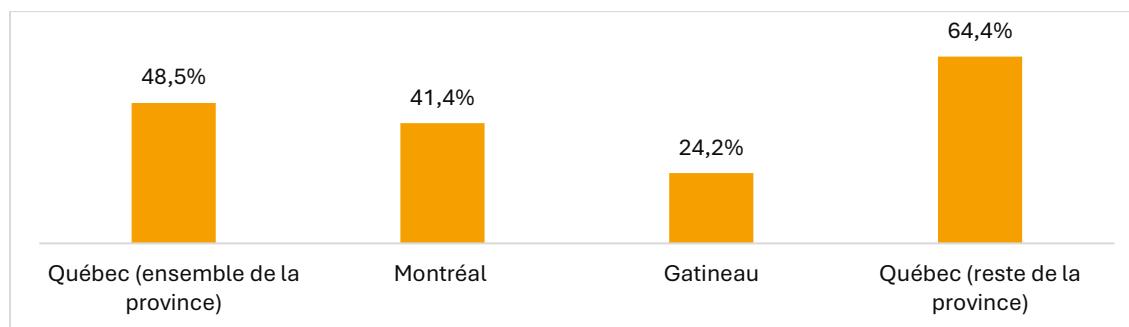
TABEAU 12 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES POLICIERS

Région	Policiers (total)		Policiers anglophones (selon la CLO)		Policiers anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement		Proportion des policiers anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement
	Nombre (A)	%	Nombre (B)	%	Nombre (C)	%	(D = C/B)
Québec (entier)	16 435	100 %	12 730	100 %	6 560	100 %	51,5 %
Montréal	8 465	51,5 %	7 180	56,4 %	4 205	64,1 %	58,6 %
Gatineau	1 010	6,1 %	950	7,5 %	720	11,0 %	75,8 %
Québec (reste)	6 955	42,3 %	4 595	36,1 %	1 635	24,9 %	35,6 %

Potentiel linguistique des policiers

En 2021, le potentiel linguistique des policiers anglophones au Québec était de 48,5 %, ce qui indique que cette proportion de policiers anglophones (selon la CLO) n'utilise pas l'anglais au moins régulièrement au travail, alors qu'ils en auraient peut-être la capacité. Le potentiel linguistique passe à 64,4 % une fois Montréal et Gatineau exclues.

FIGURE 50 : POTENTIEL LINGUISTIQUE DES POLICIERS AU QUÉBEC



Agents de services correctionnels

Les agents de services correctionnels surveillent les contrevenants et les détenus et maintiennent l'ordre dans les établissements pénitentiaires et dans les autres lieux de détention. Ils travaillent pour les gouvernements fédéral et provinciaux et pour les administrations municipales. Les agents de services correctionnels qui sont aussi superviseurs sont inclus dans ce groupe de base.

Le nombre d'agents de services correctionnels a augmenté, passant de 4 500 en 2016 à 4 705 en 2021. Le nombre d'agents de services correctionnels anglophones (selon la CLO) a également augmenté au cours de la même période, passant de 2 570 en 2016 à 2 780 en 2021. La proportion d'agents de services correctionnels anglophones est passée de 57,1 % en 2016 à 59,1 % en 2021. Cependant, la proportion d'agents de services correctionnels anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail a diminué, passant de 73,3 % en 2016 à 48,6 % en 2021.

FIGURE 51 : AGENTS DE SERVICES CORRECTIONNELS AU QUÉBEC

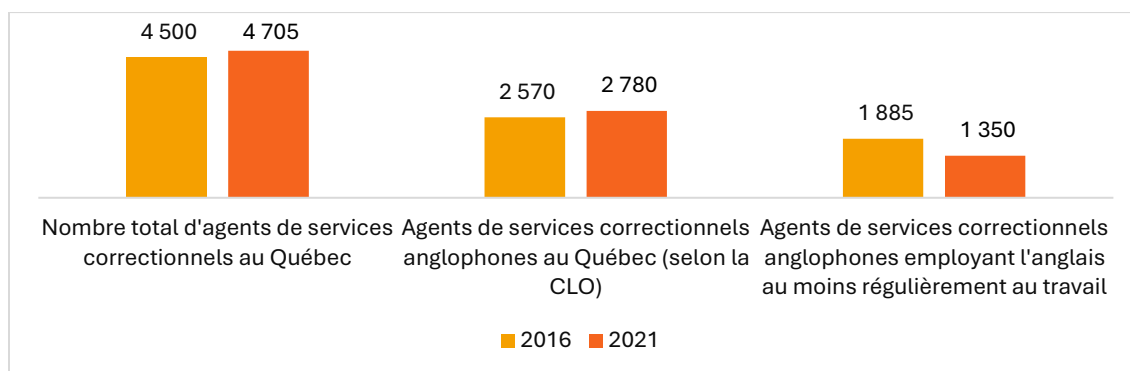
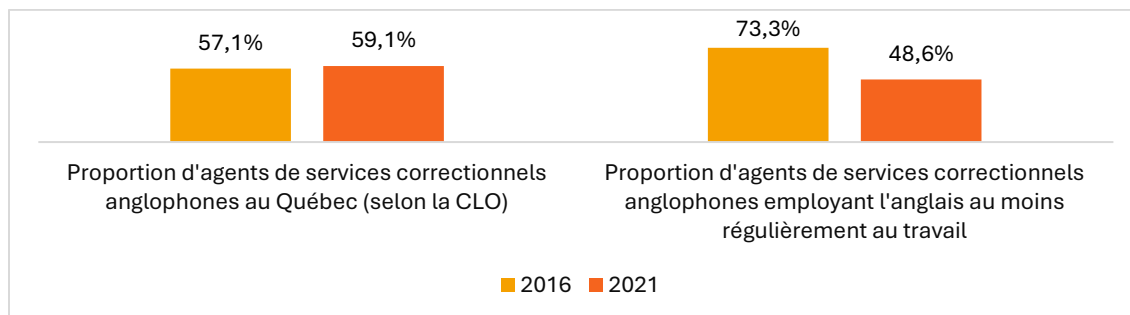


FIGURE 52 : PORTRAIT DES AGENTS DE SERVICES CORRECTIONNELS ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC



Caractéristiques démographiques des agents de services correctionnels anglophones

En 2021, 32,9 % des agents de services correctionnels anglophones étaient des femmes, 11,5 % étaient des immigrants, 5,4 % s'identifiaient comme Autochtones et 10,8 % appartenaient à une communauté racisée ou à un groupe de minorité visible. En ce qui concerne l'âge, la main-d'œuvre se concentre dans les tranches d'âge de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans.

FIGURE 53 : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES AGENTS DE SERVICES CORRECTIONNELS ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021

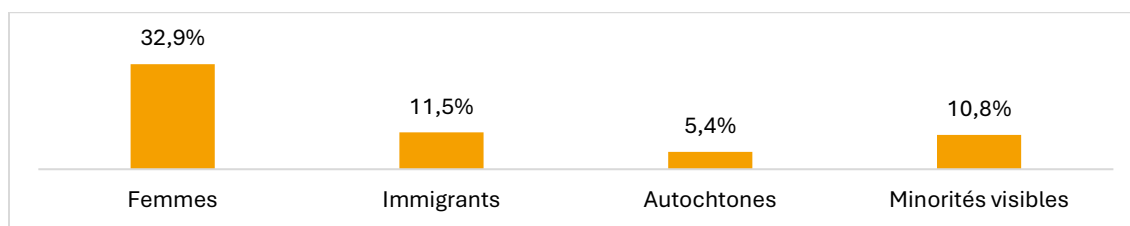
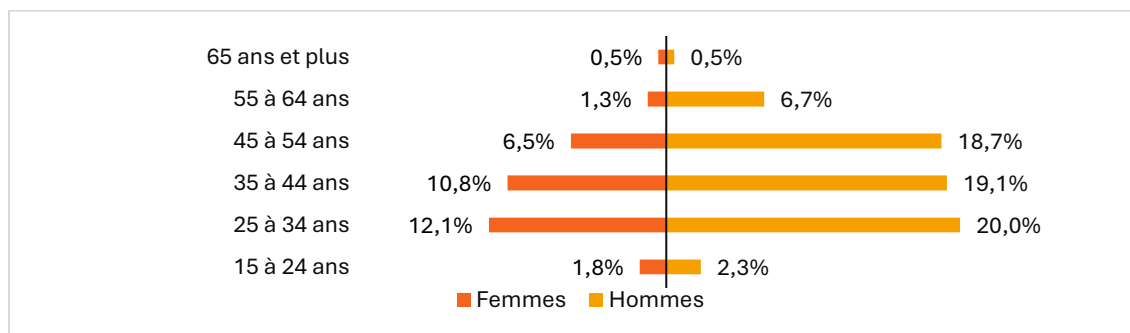


FIGURE 54 : GENRE ET ÂGE DES AGENTS DE SERVICES CORRECTIONNELS ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021



Répartition géographique des agents de services correctionnels

La concentration de professionnels qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail est moins marquée dans cette profession. En 2021, 50,4 % des agents de services correctionnels anglophones (selon la CLO) au Québec résidaient en dehors de Montréal et de Gatineau, tout comme 47,4 % de ceux qui utilisaient l'anglais au moins régulièrement au travail.

La proportion d'agents de services correctionnels anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail varie néanmoins d'une région à l'autre, atteignant 64,7 % à Gatineau, contre des niveaux semblables à Montréal (49,8 %) et dans le reste du Québec (45,7 %).

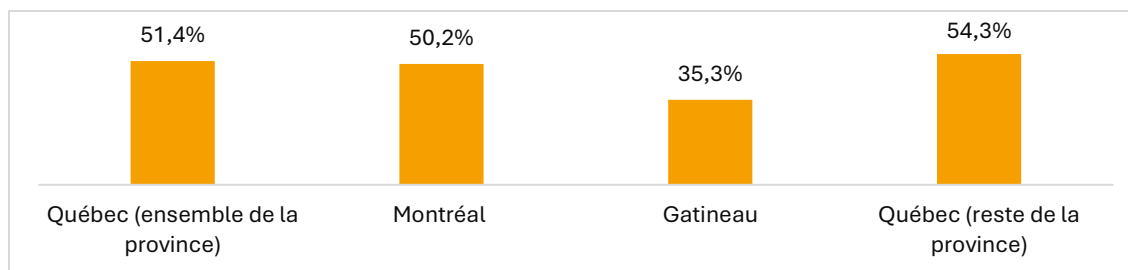
TABEAU 13 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES AGENTS DE SERVICES CORRECTIONNELS

Région	Agents de services correctionnels (total)		Agents de services correctionnels anglophones (selon la CLO)		Agents de services correctionnels anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement		Proportion d'agents de services correctionnels anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement
	Nombre (A)	%	Nombre (B)	%	Nombre (C)	%	(D = C/B)
Québec (entier)	4 705	100 %	2 780	100 %	1 350	100 %	48,6 %
Montréal	1 865	39,6 %	1 205	43,3 %	600	44,4 %	49,8 %
Gatineau	205	4,4 %	170	6,1 %	110	8,1 %	64,7 %
Québec (reste)	2 635	56,0 %	1 400	50,4 %	640	47,4 %	45,7 %

Potentiel linguistique des agents de services correctionnels

En 2021, le potentiel linguistique des agents de services correctionnels anglophones au Québec était de 51,4 %, ce qui signifie que cette proportion d'agents de services correctionnels anglophones (selon la CLO) n'utilise pas l'anglais au moins régulièrement au travail, même s'ils en auraient peut-être la capacité. C'est à Gatineau que le potentiel linguistique de ce groupe professionnel est le plus faible (35,3 %).

FIGURE 55 : POTENTIEL LINGUISTIQUE DES AGENTS DE SERVICES CORRECTIONNELS AU QUÉBEC



Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé

Les agents de probation supervisent la conduite et le comportement des contrevenants en probation. Les agents de libération conditionnelle supervisent la réinsertion des contrevenants qui purgent une partie de leur peine en libération conditionnelle dans la société. Les agents de classement évaluent les détenus et élaborent des programmes de réhabilitation pour les contrevenants qui sont incarcérés dans des établissements correctionnels. Ils travaillent pour les gouvernements fédéral et provinciaux, dans la collectivité et dans des établissements correctionnels.

Entre 2016 et 2021, le nombre total d'agents de probation et de libération conditionnelle au Québec s'est accru, passant de 970 à 1 170. Le nombre d'agents de probation et de libération conditionnelle anglophones (selon la CLO) a également augmenté au cours de la même période, passant de 660 en 2016 à 845 en 2021. La proportion d'agents de probation et de libération conditionnelle anglophones a augmenté, passant de 68,0 % en 2016 à 72,2 % en 2021. Cependant, la proportion d'agents de probation et de libération conditionnelle anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail a diminué, passant de 66,7 % en 2016 à 48,5 % en 2021.

FIGURE 56 : AGENTS DE PROBATION ET DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE AU QUÉBEC

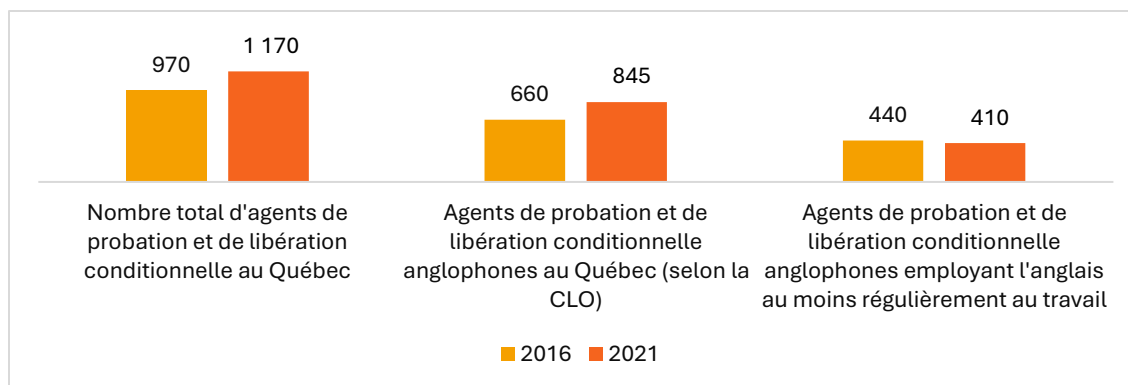
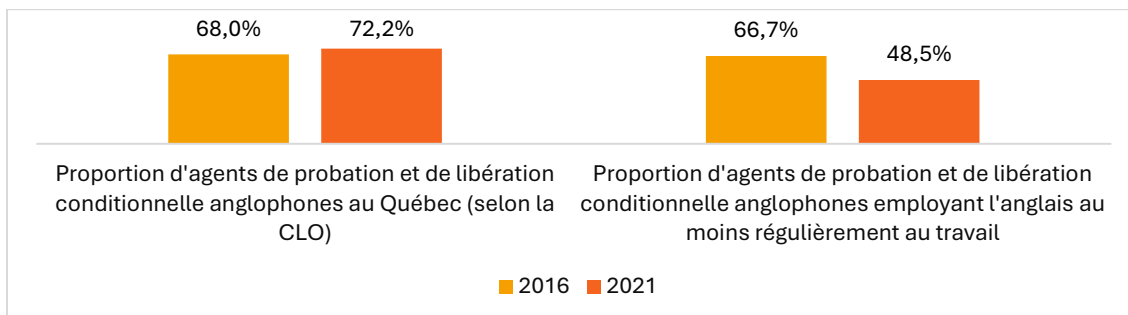


FIGURE 57 : PORTRAIT DES AGENTS DE PROBATION ET DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC



Caractéristiques démographiques des agents de probation et de libération conditionnelle anglophones

En 2021, 78,1 % des agents de probation et de libération conditionnelle anglophones étaient des femmes, 7,1 % étaient des immigrants, 8,3 % s'identifiaient comme Autochtones et 11,2 % appartenaient à une communauté racisée ou à un groupe de minorité visible. Les femmes sont surreprésentées dans cette profession, en particulier dans les tranches d'âge des 25 à 34 ans et des 35 à 44 ans.

FIGURE 58 : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES AGENTS DE PROBATION ET DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021

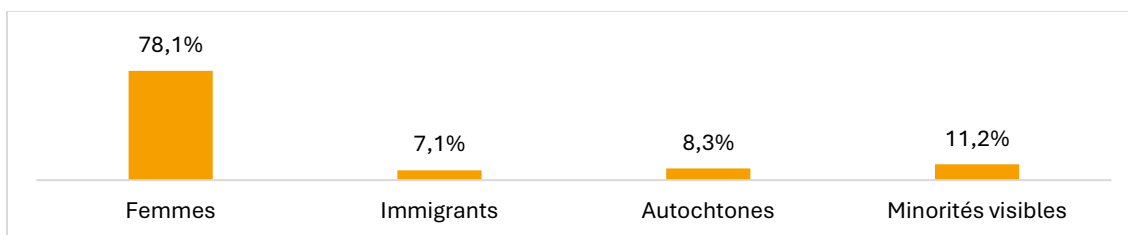
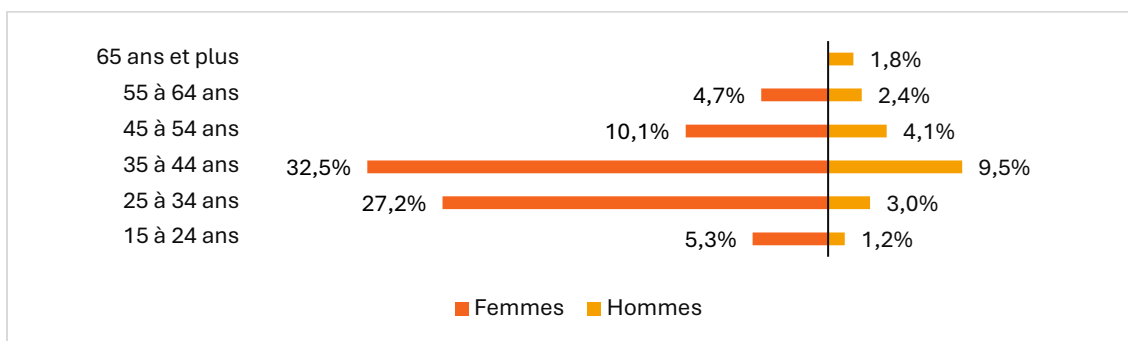


FIGURE 59 : GENRE ET ÂGE DES AGENTS DE PROBATION ET DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021



Répartition géographique des agents de probation et de libération conditionnelle

Les agents de probation et de libération conditionnelle anglophones (selon la CLO) qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail sont plus concentrés à Montréal que l'ensemble des agents de probation et de libération conditionnelle anglophones. En 2021, 52,1 % des agents de probation et de libération conditionnelle anglophones se trouvaient à Montréal, contre 59,8 % de ceux qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail. On observe une tendance inverse à Gatineau, où 3,7 % des agents de probation et de libération conditionnelle qui utilisent régulièrement l'anglais au travail résidaient, contre 5,9 % de l'ensemble des agents de probation et de libération conditionnelle anglophones.

La proportion d'agents de probation et de libération conditionnelle anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail varie également d'une région à l'autre : 30,0 % à Gatineau, 55,7 % à Montréal et 36,6 % dans le reste du Québec.

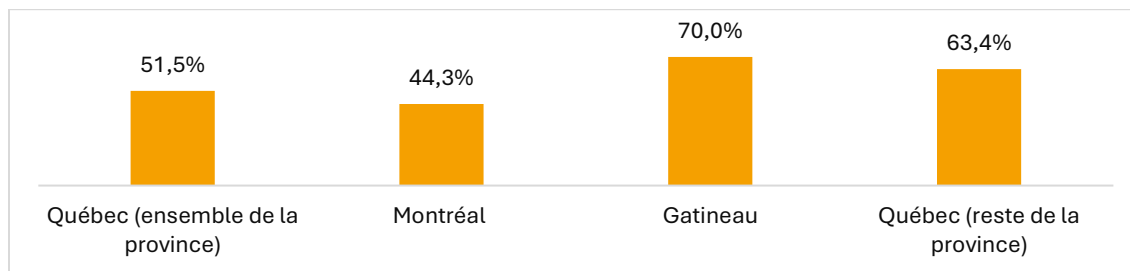
TABLEAU 14 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES AGENTS DE PROBATION ET DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE

Région	Agents de probation et de libération conditionnelle (total)		Agents de probation et de libération conditionnelle anglophones (selon la CLO)		Agents de probation et de libération conditionnelle anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement		Proportion des agents de probation et de libération conditionnelle anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement
	Nombre (A)	%	Nombre (B)	%	Nombre (C)	%	(D = C/B)
Québec (entier)	1 170	100 %	845	100 %	410	100 %	48,5 %
Montréal	525	44,9 %	440	52,1 %	245	59,8 %	55,7 %
Gatineau	60	5,1 %	50	5,9 %	15	3,7 %	30,0 %
Québec (reste)	590	50,4 %	355	42,0 %	130	31,7 %	36,6 %

Potentiel linguistique des agents de probation et de libération conditionnelle

En 2021, le potentiel linguistique des agents de probation et de libération conditionnelle anglophones au Québec était de 51,5 %, ce qui veut dire que cette proportion d'agents n'utilise pas l'anglais au moins régulièrement au travail, même s'ils en auraient peut-être la capacité. Avec 70,0 %, c'est à Gatineau que le potentiel linguistique des agents de probation et de libération conditionnelle est le plus élevé.

FIGURE 60 : POTENTIEL LINGUISTIQUE DES AGENTS DE PROBATION ET DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE AU QUÉBEC



Agents d'application de règlements municipaux et autres agents de réglementation

Les agents d'application de règlements municipaux et autres agents de réglementation travaillent pour les organismes et les gouvernements provinciaux et les administrations municipales. Ils font respecter les lois provinciales et les règlements municipaux.

Le nombre d'agents d'application de règlements a décru, passant de 2 165 en 2016 à 2 095 en 2021. Étant donné que le nombre d'agents anglophones d'application de règlements (selon la CLO) est resté à peu près stable au cours de la même période, leur proportion parmi l'ensemble des agents a augmenté, passant de 65,1 % en 2016 à 67,1 % en 2021.

En revanche, la part des agents d'application de règlements anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail a diminué, passant de 59,9 % en 2016 à 44,5 % en 2021.

FIGURE 61 : AGENTS D'APPLICATION DE RÈGLEMENTS AU QUÉBEC

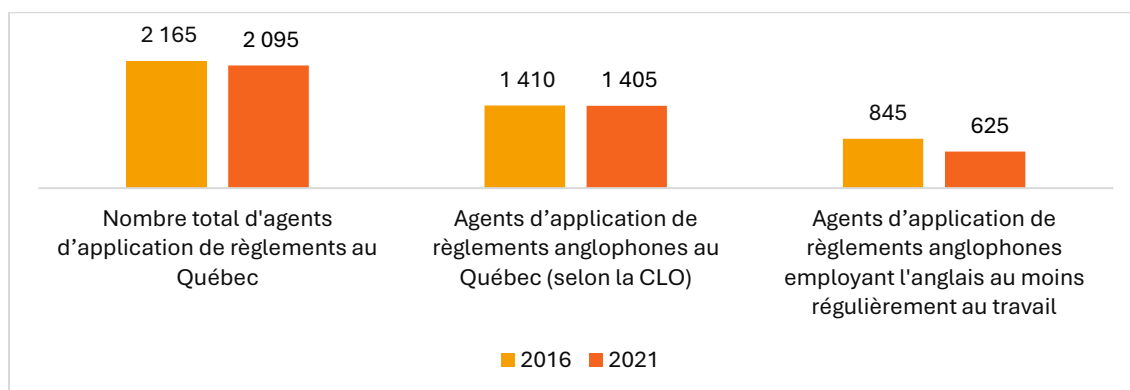
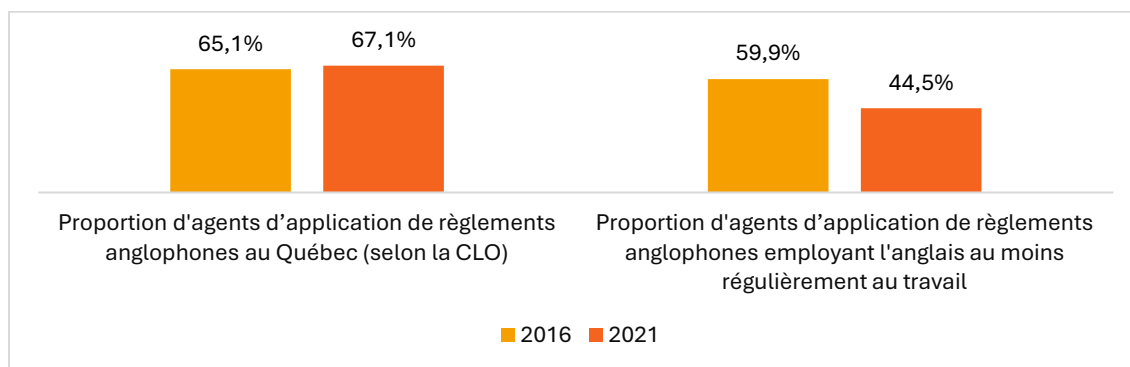


FIGURE 62 : PORTRAIT DES AGENTS D'APPLICATION DE RÈGLEMENTS ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC



Caractéristiques démographiques des agents d'application de règlements anglophones

En 2021, 34,9 % des agents d'application de règlements anglophones étaient des femmes, 19,2 % étaient des immigrants, 2,1 % s'identifiaient comme Autochtones et 16,4 % s'identifiaient comme membres d'une communauté racisée ou d'un groupe de minorité visible. Les hommes sont surreprésentés dans toutes les tranches d'âge.

FIGURE 63 : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES AGENTS D'APPLICATION DE RÈGLEMENTS ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021

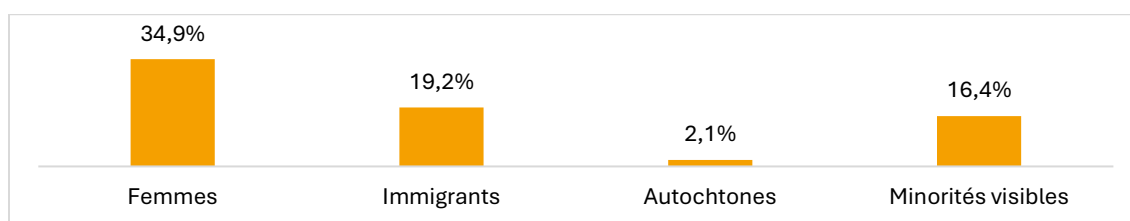
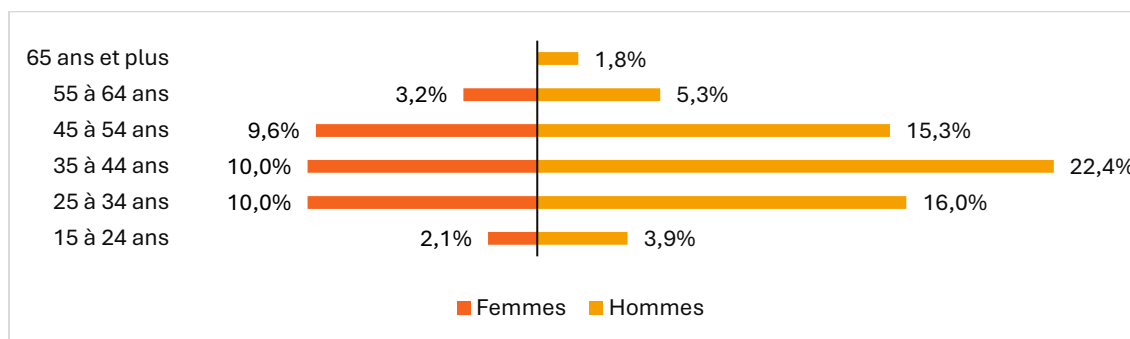


FIGURE 64 : GENRE ET ÂGE DES AGENTS D'APPLICATION DE RÈGLEMENTS ANGLOPHONES (SELON LA CLO) AU QUÉBEC EN 2021



Répartition géographique des agents d'application de règlements

Les agents d'application de règlements anglophones (selon la CLO) qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail sont plus fortement concentrés à Montréal et à Gatineau. En 2021, Montréal comptait 67,2 % des agents d'application de règlements anglophones qui utilisaient l'anglais au moins régulièrement au travail, contre 60,1 % de l'ensemble des agents d'application de règlements anglophones (selon la CLO). Une tendance similaire s'observe à Gatineau, où résidaient 8,8 % des agents d'application de règlements qui utilisaient l'anglais au moins régulièrement au travail, contre 7,1 % de l'ensemble des agents anglophones.

La proportion d'agents d'application de règlements anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail varie également d'une région à l'autre : 55,0 % à Gatineau, 49,7 % à Montréal et 27,7 % dans le reste du Québec.

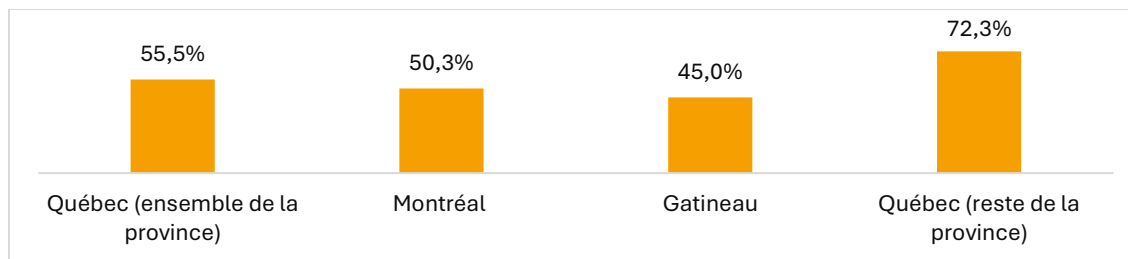
TABLEAU 15 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES AGENTS D'APPLICATION DE RÈGLEMENTS

Région	Agents chargés de l'application des règlements municipaux (total)		Agents chargés de l'application des règlements municipaux anglophones (selon la CLO)		Agents chargés de l'application des règlements municipaux anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement		Proportion des agents d'application des règlements anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement
	Nombre (A)	%	Nombre (B)	%	Nombre (C)	%	(D = C/B)
Québec (entier)	2 095	100 %	1 405	100 %	625	100 %	44,5 %
Montréal	1 065	50,8 %	845	60,1 %	420	67,2 %	49,7 %
Gatineau	110	5,3 %	100	7,1 %	55	8,8 %	55,0 %
Québec (reste)	925	44,2 %	470	33,5 %	130	20,8 %	27,7 %

Potentiel linguistique des agents d'application de règlements

En 2021, le potentiel linguistique des agents d'application de règlements anglophones au Québec était de 55,5 %, ce qui signifie que cette proportion de professionnels anglophones (selon la CLO) n'utilise pas l'anglais au moins régulièrement au travail, alors qu'ils en auraient peut-être la capacité.

FIGURE 65 : POTENTIEL LINGUISTIQUE DES AGENTS D'APPLICATION DE RÈGLEMENTS AU QUÉBEC



Résumé des principaux constats

Le nombre total de professionnels du droit anglophones au Québec a augmenté, passant d'environ 50 000 en 2016 à 51 660 en 2021. Malgré cette croissance, la proportion de professionnels du droit anglophones qui utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail a diminué, passant de 68,7 % en 2016 à 55,6 % en 2021. Cette tendance, qui se caractérise par une diminution de la proportion de professionnels utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail, s'observe dans chacune des 13 professions analysées. Elle diffère des conclusions d'autres études portant sur l'ensemble des professions, qui ont relevé une augmentation du nombre de travailleurs utilisant le plus souvent l'anglais au travail⁷. Toutefois, les résultats ne sont pas directement comparables. L'analyse présentée dans ce rapport se concentre sur les professions juridiques et mesure l'utilisation de l'anglais au moins régulièrement au travail, tandis que les autres études examinent l'anglais utilisé le plus souvent au travail dans l'ensemble des professions. De plus, les changements méthodologiques apportés aux questions du Recensement de 2021 sur les langues utilisées au travail, en particulier la modification de l'ordre des questions, ont pu influencer la manière de répondre et doivent être pris en compte lors de l'interprétation de la baisse observée.

En général, les professionnels du droit anglophones qui utilisent activement l'anglais au travail sont plus fortement concentrés à Montréal et à Gatineau que l'ensemble des professionnels du droit anglophones. La proportion de professionnels du droit anglophones utilisant l'anglais au moins régulièrement au travail varie selon les régions : 77,0 % à Gatineau, 63,8 % à Montréal et 34,4 % dans le reste du Québec. Le potentiel linguistique est donc généralement plus élevé hors de Montréal et de Gatineau, ce qui indique un vaste bassin de professionnels possiblement capables de travailler en anglais, mais qui ne le font pas régulièrement.

La main-d'œuvre présente une forte segmentation selon le genre, les postes de soutien juridique (adjoints administratifs juridiques, techniciens juridiques, sténographes judiciaires, commis des services judiciaires et officiers de justice) étant principalement occupés par des femmes, tandis que les professions liées à l'application de la loi sont dominées par les hommes, à l'exception des agents de probation et de libération conditionnelle, dont la majorité est également constituée de femmes. Parmi les avocats et les juges, la répartition entre hommes et femmes est plus équilibrée, malgré une proportion plus importante de jeunes femmes observée chez les avocats.

La planification de la relève est une priorité dans plusieurs professions compte tenu de la proportion de personnes anglophones âgées de 55 ans ou plus, comme 56,5 % des juges, 34,0 % des sténographes judiciaires et des transpositeurs médicaux, 27,3 % des adjoints administratifs juridiques, 24,8 % des shérifs et huissiers de justice et 26,5 % des commis des services judiciaires. Les niveaux de diversité démographique varient selon les professions, certaines fonctions de soutien juridique et de travail correctionnel affichant une représentation plus élevée d'immigrants, d'Autochtones et de communautés racisées.

⁷ Auclair, N., Frigon, C. et St-Amant, G. (2023). *Faits saillants sur la langue anglaise au Québec en 2021*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/89-657-X2023016>.